

# SOIGNER

## PENDANT LA GUERRE

### Les hôpitaux militaires à Bressuire 1914-1918

Loïc Baufreton

Le 3 septembre 1914, la petite ville de Bressuire<sup>1</sup> accueille ses 40 premiers militaires blessés. Pour la première fois, sans doute, Philibert Gaignette, soldat au 36<sup>ème</sup> colonial, Emile Paulin<sup>2</sup>, du 122<sup>ème</sup> régiment d'infanterie ainsi que leurs camarades, découvrent un univers hospitalier, loin de chez eux. En quelques semaines, leur vie a basculé. Incorporés dans des régiments d'infanterie, d'artillerie, alpine ou coloniale, ils ont vécu l'euphorie des premières marches. Mais les premiers combats ont été particulièrement meurtriers.

---

<sup>1</sup> LENNE Guy-Marie, « Bressuire-1914, Une petite ville de province », *Revue d'Histoire du Pays Bressuirais*, N° 71, 2014, p. 5-30.

<sup>2</sup> Arch. Mun. Bressuire, 4H15.

Essentiellement, ils sont atteints de plaies par balles, de brûlures par éclats d'obus, de plaies multiples aux pieds, aux cuisses, aux mains. Pour nombre d'entre eux, le degré de gravité ne semble pas extrême. Beaucoup d'autres vont suivre le même chemin de 1914 à 1918.

La guerre a débuté un mois plus tôt. Et les premiers événements traduisent la férocité des combats. Loin de l'image d'Epinal de la « guerre fraîche et joyeuse », les combats sont meurtriers. Les nouveaux armements (canons à tir rapide dont le fameux 75mm, mitrailleuses), vont causer de lourdes pertes. L'armée française dénombre plus de 320 000 morts, blessés ou disparus entre le 6 août et le 9 septembre.



**Pertes au cours des principales batailles (morts, disparus et blessés)**

In, *Le jour le plus meurtrier de l'histoire de France : 22 août 1914*,  
STEG Jean-Michel, Paris, Fayard, 2013.

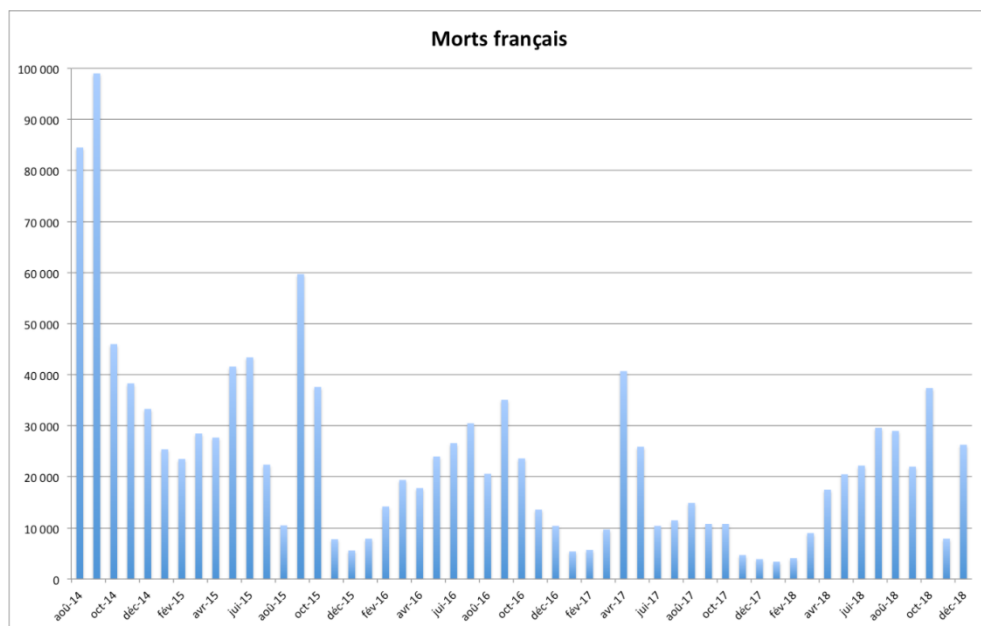
Face à l'ampleur des besoins, le territoire français, à travers les régions militaires, va se couvrir d'hôpitaux. La tâche est énorme et les difficultés nombreuses.

Les Deux-Sèvres vont accueillir plusieurs formations sanitaires. Et, Bressuire n'échappe pas à la règle. Trois hôpitaux voient le jour en peu de temps : hôpital complémentaire 38, hôpitaux auxiliaires 28 et 106<sup>3</sup>. Ils vont

<sup>3</sup> L'hôpital-hospice, déjà présent avant la guerre va accueillir les soldats atteints de maladies contagieuses. Nous y reviendrons.

fonctionner de septembre 1914 à novembre 1918, soignant un nombre considérable de blessés.

A travers une organisation toujours remarquable, quelquefois problématique, un dévouement extraordinaire des personnels hospitaliers, Bressuire, dès septembre 1914, prend pleinement conscience de la réalité du conflit. La ville va chercher, tout au long de la Grande guerre, à s'adapter tant bien que mal aux exigences du conflit.



### Morts français de la Première Guerre mondiale

In, *Le jour le plus meurtrier de l'histoire de France : 22 août 1914*,

STEG Jean-Michel, Paris, Fayard, 2013



**Régions Militaires et Corps d'Armée le 2 août 1914.**

Bernard Labarbe, Août 2009, <http://raymond57ri.canalblog.com>

Numéro	Localisation	Nbre de lits	Ouverture fermeture
H	Hospice Bressuire	8	?- 20/09/17
HC38	Bressuire, école supérieure de garçons, boulevard de Saumur.	125/130	19/11/14-20/09/17
HA 28	Bressuire, école des sœurs de la Sagesse, rue des Religieuses	100	10/09/14-13/12/18
HA 106	Bressuire, école supérieure de filles, route de Parthenay	60/22	03/09/14-13/12/18
HB 102bis	Celles-sur-Belle, abbaye	20	14/09/14-01/12/16
OAC	Cerizay, ancien couvent	50	08/12/14
	Champdeniers, presbytère	36/40	
HB 49bis	La Chapelle-Bertrand, château	20	22/09/14-30/03/17
HA30	Chatillon-sur-Sèvre, collège ecclésiastique	31/30	04/09/14-30/06/17
HA 26	Chef-Boutonne, hôtel de ville	60	14/09/14-20/03/17
H	Chizé, hôpital civil	20	14/09/14-20/08/17
	Coulonges Ecole des filles	20	14/09/14-25/12/14
	Château	20	14/09/14-25/12/14
	Ecole libre des filles	20	17/09/14
HB 57bis	Exireuil, château		
H	Faye-l'Abbesse		
HB 110 bis	Frontenay-Rohan-Rohan, école libre	20	04/09/14-20/03/17
HB 58 bis	Lezay, ancienne école	20	14/09/14-10/09/17
HB 39bis	Magné, maison	25	14/09/14-26/02/16
	Mauzé, ancienne école libre	25/52	09/09/14
HA 21	Melle, collège	60	03/09/14-20/03/17
H	Ménigoute, hospice civil	45	06/09/14-20/03/17
HB103bis	Moncoutant, crèche	20	10/09/14-01/02/16
H	La Mothe-Saint-Héray, hospice civil	20/24	06/09/14-10/02/17
	Mougon, école de filles		
H	Niort, hospice general	400	..../31/12/18
HC 4	Niort, lycée Fontanes	280/536 /362	07/08/14-15/01/19
HC 5	Niort, lycée de filles Annexe chambre de commerce	150/260 45/50	06/08/14-20/08/16 11/09/14-20/08/15
HA 9	Niort, école normale institutrices Petites sœurs des pauvres Couvent des sœurs de l'Espérance	110 19 24	16/08/14 09/09/14 16/09/14
HA 104	Niort, pensionnat Saint-Joseph	120/70	16/09/14-25/01/19
HB 40 bis	Niort, ancienne préfecture	90	11/09/14-20/03/17

HB 41 bis	Niort, maison privée	84	30/09/14-20/03/17
HB 42 bis	Niort, couvent du Sacré Cœur	43	11/09/14-20/03/17
HDC 46	Niort, école de la Roulière	120	11/09/14-10/10/16
OAC	Oiron, hospice	20	....18/01/18
HB 56 bis	Pamproux, maison particulière	20	04/10/14-26 /07/15
H	Parthenay, hôpital général	320	...../10/12/18
HC 9	Parthenay, collège de garçons et école primaire supérieure	193/207 /300	18/08/14-21/12/18
HDC 45	Parthenay, école normale instituteurs	180	15/01/15-31/08/16
HB 43 bis	Prahecq, école communale	20	13/09/14-23/09/16
	Sainte-Néomaye, maison	10	04/09/14-12/07/15
HB 44 bis	Saint-Florent, école de garçons	24	21/09/14-20/03/17
H	Saint-Maixent, hospice général	160	14/18
HC 10	Saint-Maixent, école militaire	307	01/09/14-25 :02 :15
HC 11	Saint-Maixent, groupe scolaire	325/225	01/09/14-20/07/17
HDC	Saint-Maixent, caserne Canclaux	100	01/01/15-10/01/18
H	Saint-Pardoux, hôpital des vieillards	25	21/09/14-08/12/15
HA 114	Sauzé-Vaussais, école de filles	20	31/12/14-20 /08/17
HB 47 bis	Secondigny, école supérieure de filles	30	27/09/14-18/01/16
HB 64 bis	Souché, château	20	19/09/14-20/03/17
H	Thouars, hôpital civil	115	04/08/14-30/08/19
HA 111	Thouars, école communale	3040	01/09/14-10/12/18
HB 45 bis	Thouars, salle des fêtes	60	18/11/14-20/09/16
HB 46 bis	Thouars, maison centrale	60/70	07/11/14-10/01/18
HB 86 bis	Vernoux-en-Gâtine, école libre	20	28/09/14-20/03/17
HA : hôpital auxiliaire HB : hôpital bénévole HC : hôpital complémentaire HDC : hôpital de dépôt de convalescents OAC : œuvre de l'assistance aux convalescents			

### Hôpitaux militaires en Deux-Sèvres 1914-1918

In, « *Hôpitaux militaires dans la guerre 1914-1918* », Tome 1, France Nord-Ouest, OLIER François et QUENEC'HDU Jean-Luc, Edition Ysec, décembre 2008.

Plusieurs constats s'imposent à la lecture d'un tel tableau. Pour les Deux-Sèvres, ce ne sont pas moins de 58 formations sanitaires qui vont, à un degré ou à un autre, accueillir des blessés. Elles dépendent toutes de la 9<sup>ème</sup> région militaire. A ce chiffre, il faudrait, si l'on peut être complet, ajouter un autre site dans les Deux-Sèvres, mais rattaché à la 10<sup>ème</sup> région militaire. Le château de Saint-Mesmin-la-Ville (HB 87 bis) est une annexe de l'hôpital complémentaire 13 de la Roche-sur-Yon. Du 15/09/14 au 16/02/15, il peut développer une capacité d'accueil pour 80 blessés. Et, il n'est pas certain que cet inventaire soit complet.

De nombreuses formations ont une durée de vie éphémère, en lien certainement avec les combats. Quelques-unes n'ont même pas hébergé de blessés.

Dès le déclenchement du conflit, ces hôpitaux de l'arrière s'ouvrent très rapidement. A Thouars, le 4 août, l'hôpital civil dispose de 115 lits. Les 6 et 7 août 1914, s'installent à Niort, dans les lycées de filles et à Fontanes, des hôpitaux d'une capacité de 430 lits. A Parthenay le 18 du même mois, le collège de garçons et l'école supérieure sont réquisitionnés pour y installer dans un premier temps 193 lits. D'autres villes du département suivront. Bressuire est dans cette logique. Dès le début du mois de septembre, c'est une capacité de 160 lits qui sera installée dans deux écoles.

Dans l'urgence, de nombreux bâtiments<sup>4</sup> sont dévolus à l'accueil des blessés. Les hôpitaux existants (hospices souvent) semblent être les lieux les plus appropriés. Mais la demande est forte. Les habitants vont parfois offrir des maisons particulières. Des châteaux et des abbayes peuvent être aussi choisis. Une maison centrale sera même retenue à Thouars... Mais ce sont surtout les écoles qui vont être mises à contribution : écoles communales,

---

<sup>4</sup> La Croix-Rouge doit « créer des hôpitaux destinés à servir des compléments aux hôpitaux militaires en utilisant les locaux des lycées, écoles, séminaires et établissements idoines, qu'elles organisent sous le nom d'hôpitaux auxiliaires du territoire, gérés par les comités locaux. Ils ont en charge d'en constituer le fonds, le matériel, les personnels et obtenir les locaux ». PINEAU Frédéric, « La Croix-Rouge Française 150 ans d'histoire », Paris, Autrement, 2014, 222p.

écoles supérieures de filles et de garçons, lycées niortais, écoles normales d'instituteurs et institutrices.

A Bressuire, ce sont trois écoles qui vont héberger les trois hôpitaux.

En 1863, à Genève, sous l'impulsion du Suisse Henry Dunant<sup>5</sup>, est créé le Comité International de Secours aux blessés militaires (futur C.I.C.R). En 1864, la branche française est fondée : la société de secours aux blessés militaires (S.S.B.M). De 1864 à 1870, elle va étendre son influence à travers le pays par la création d'un comité de dames, et des comités départementaux. Elle trouve le noyau de son personnel hospitalier, notamment auprès de la congrégation de Saint-Jean-de-Dieu. La convention de Genève de 1864, à travers l'article 7, lui donne un emblème<sup>6</sup>. La guerre de 1870/1871 va la mettre durement à l'épreuve.

En 1879, Auguste Duchaussoy, professeur agrégé à la faculté de médecine, fonde avec Emma Koehlin Schwartz, l'association des Dames de France, deuxième branche de la Croix-Rouge (A.D.F). Suite à des divergences, Emma Koehlin Schwartz fonde l'Union des femmes de France (U.F.F)<sup>7</sup>, avec une direction strictement féminine<sup>8</sup>.

La France alors se couvre de comités. Et la Croix-Rouge se féminise. Les trois sociétés se sont engagées à servir l'armée. Et depuis 1878, elles relèvent du service de santé aux armées de terre et de mer.

Deux nouveaux aspects vont alors apparaître en temps de paix. Se pose la question de la formation des personnels employés pendant la guerre, notamment les femmes qui s'étaient improvisées ambulancières. Il faut donc mieux former « les infirmières ». De 1899 à 1911, 70 dispensaires-écoles vont délivrer des formations d'infirmières. Par ailleurs, les trois sociétés intègrent dans leur statut, l'intervention en cas de calamité publique. Elles interviennent lors des épidémies de choléra de Toulon en 1884, de Marseille en 1896. Elles sont présentes lors des tremblements de terre de Messine de 1908, en Provence en 1909. Les inondations de la Seine de 1910, les voit à nouveau être en première ligne.

<sup>5</sup> Henry Dunant a visité le champ de bataille de Solferino le 24 juin 1859. Le service des belligérants est totalement dépassé par les 6 000 morts et les 42 000 blessés. En 1862, il publie « un souvenir de Solferino », encourageant une prise de conscience.

<sup>6</sup> Emblème de la croix, avec inversion des couleurs du drapeau suisse.

<sup>7</sup> Un tel comité existe à Bressuire. L'annuaire municipal de 1908 nous en donne la composition. La présidente est Madame la Générale Tadiou, sœur du pharmacien Alfred Barrion. La vice-présidente est Madame Héry. Le trésorier est M. Nivault (coll. privée A. Giret).

<sup>8</sup> Ces trois sociétés fusionneront en 1940.



Leur rôle, en temps de guerre est règlementé par décret. Elles doivent être des auxiliaires du service de santé des armées. Leurs comités, dont la maillage est calqué sur le découpage de la France en régions militaires, ont l'obligation de créer et d'entretenir, en temps de guerre, hors des zones de combat, des hôpitaux auxiliaires permanents et de concourir au service de l'arrière en assurant la charge des trains d'évacuation et des infirmières de gare<sup>9</sup>.

Le 1<sup>er</sup> août 1914, la Croix-Rouge internationale française dispose dans ses caisses de 26 millions de francs. Elle va pouvoir, fort de ce pécule, essayer en peu de temps sur tout le territoire, un réseau d'hôpitaux. La S.S.B.M va construire 451 hôpitaux auxiliaires, l'Union des Femmes de France, 173. Et l'A.D.F, quant à elle, s'occupera de 203 formations sanitaires<sup>10</sup>.

Au mois d'août, les événements se précipitent et se bousculent dans le Bressuirais. La mobilisation est multiforme. Le maire, René Héry, le 5 août, le confirme dans une note : « au point de vue civil, nous sommes dans l'improvisation. Les maires ne reçoivent aucune instruction. Il n'y a pas de médecins. » Il tempère cependant : « il est vrai que la mobilisation paraît admirablement organisée. Et, c'est l'essentiel. La confiance règne avec l'ordre, le sang-froid et le patriotisme<sup>11</sup>. »

Et, c'est dans cet esprit, que vont se fonder les trois hôpitaux à Bressuire.

---

### *L'hôpital auxiliaire 106*

---

Dès le 19 août 1914, le médecin-chef de Parthenay informe que l'Union des Femmes de France a créé un hôpital pour les blessés à Bressuire. Pour parvenir à cette réalisation, de nombreux efforts ont été nécessaires. Il faut des locaux, du personnel soignant et encadrant, du matériel. A Bressuire, toutes les volontés se conjuguent pour atteindre cet objectif.

---

<sup>9</sup> PINEAU Frédéric, « La Croix-Rouge Française 150 ans d'histoire », Paris, Autrement, 2014, 222 p.

<sup>10</sup> *Idem.*

<sup>11</sup> Arch. Mun. Bressuire, 4H15.

Dans la perspective d'une guerre courte, les locaux de l'école supérieure de jeunes filles, route de Poitiers, apparaissent les plus adaptés. Le 25 juillet, les bâtiments sont occupés par le futur hôpital. Pour l'école supérieure des filles, il s'agit d'une évacuation complète de la maison et des salles. D'ailleurs, une note municipale du 27 juillet fixe la rentrée des classes au vendredi 2 Octobre à 8 heures<sup>12</sup>. On espère donc que les choses seront rentrées rapidement dans l'ordre. Mais le 5 octobre, les difficultés sont importantes pour l'école. Elle sera installée de manière provisoire, « de fortune », dans le théâtre municipal, en attendant une solution plus pérenne. Une maison particulière va être réquisitionnée.

L'organisation de l'hôpital est confiée à l'Union des Femmes de France, déjà active depuis quelques années dans le bocage bressuirais et dirigée par des dames connues et reconnues. La présidente du comité est la générale Tadiou, sœur d'un pharmacien sur la place de Bressuire. La vice-présidente du comité n'est autre que la femme<sup>13</sup> du maire. Une directrice gestionnaire est nommée, Madame la colonelle Marguerite Cochot, ainsi qu'une vice-présidente, Madame Richard<sup>14</sup>. Monsieur Nivault en est le trésorier<sup>15</sup>. L'hôpital auxiliaire 106 est ainsi pourvu d'une direction solide.



**Madame Cochot, directrice gestionnaire, entourée des personnels soignant de l'hôpital auxiliaire 106.**

*Centre de documentation du Musée du Val-de-Grâce, M1 9<sup>e</sup> RM 24 823 à 24 917 3PH106 n°38.*

<sup>12</sup> *Idem.* Elle est signée par Chabauty-Tapon, adjoint.

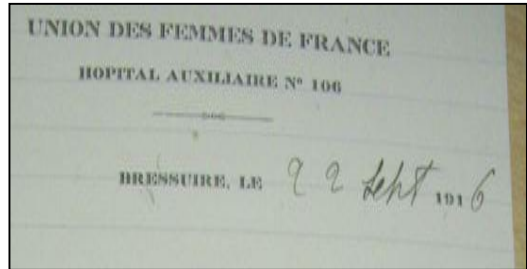
<sup>13</sup> Il ne faut pas oublier la composition strictement féminine de l'U.F.F.

<sup>14</sup> Est-elle la femme du commandant Richard, gardien du camp de prisonniers ? On peut le supposer.

<sup>15</sup> En 1916, on relève également Madame Ernest Barrion, vice-présidente de l'HA 106.



Cachet de l'hôpital 106. Coll.privée.



Cachet de l'hôpital 106. Arch. Mun. Bressuire, 4H15.

Le problème des médecins semble plus insoluble. Le maire le reconnaît pleinement le 5 août : « Il n'y a pas de médecins pour le moment. » Il est en contact avec un médecin femme « si elle peut arriver. » « J'ai trois médecins à Noirterre, Moncutant et Nueil qui viendront si ils peuvent »<sup>16</sup>. Il est vrai, que la mobilisation générale a entraîné le départ de nombreux hommes, dont certainement des médecins qui passent le conseil de révision.

Les dames de Bressuire sont appelées à venir servir comme infirmières. Et, elles reçoivent une formation accélérée. C'est un des objectifs fondateurs de l'Union des Femmes de France. Mais il semble que les demandes soient très importantes. Dès le mois d'août, des séances de formation sont organisées. Madame Cochot, infirmière directrice, prévient dans *Le Bressuirais* du 23 août « les personnes inscrites, n'ayant reçu de convocation, feront partie de la seconde partie qui sera formée la semaine prochaine<sup>17</sup>. »

<sup>16</sup> Arch. Mun. Bressuire, 4H15.

<sup>17</sup> Arch. Mun. Bressuire, 4H.



**Cours d'infirmières à l'hôpital, Bressuire. Coll. H.P.B.**

Pour garder et veiller les malades, la nuit à l'hôpital, le même volontariat est mis en place. Toutes les bonnes volontés sont bonnes à prendre. Henri Brémaud, par exemple qui fut volontaire lors des événements de 1870-1871, se déclare disponible pour veiller les blessés à l'hôpital<sup>18</sup>.



**Henri Brémaud, volontaire pour  
surveiller les blessés de l'hôpital, la nuit.**  
*Coll. privée.*

<sup>18</sup> Arch. Mun. Bressuire, 4H15.



Carte de la Croix-Rouge appartenant à Madame Héléne Texier. Coll. A.Giret.



Carte d'identité de Madame Héléne Texier, infirmière à l'hôpital 106. Coll. A.Giret.





**Un groupe d'infirmiers et d'infirmières de l'hôpital,  
Directrice Mme la colonelle Cochot. Coll. H.P.B.**

Par ailleurs, il est fait appel à la générosité des collectivités et des particuliers. Les communes ont fourni du linge et les dons des particuliers ont afflué. Clodomir Barbaud et Madame Anatole Brillaud donnent par et pour l'exemple 100 francs chacun. Une souscription publique a été lancée<sup>19</sup>. Pour les futurs blessés, l'hôpital demande aussi aux personnes de bonne volonté de lui prêter des édredons, des couvre-pieds et des couvertures en laine. La note précise que ces objets seront rendus en bon état à la fin de la guerre<sup>20</sup>.

En un temps record, Bressuire se voit doter d'un hôpital auxiliaire 106, prévu pour accueillir 40 lits. *Le Bressuirais* du 23 août le reconnaît en termes élogieux : « Grâce à l'esprit d'initiative, à l'énergique volonté et au patriotisme des membres de l'Union composant le comité, le HA de 40 lits est définitivement installé à l'école supérieure des filles. Les directrices des différents services ont réalisé en quelques jours un programme d'adaptation vraiment compliqué, qu'elles en reçoivent les félicitations. La présidente du comité de l'UFF remercie les habitants de Bressuire et des alentours pour

<sup>19</sup> Arch. Mun. Bressuire, 4H10.

<sup>20</sup> Arch. Mun. Bressuire, 4H15.

l'organisation de l'hôpital et la formation du corps d'infirmières et d'infirmiers<sup>21</sup>. »



**Bressuire E.P.S de filles,  
la cour, l'internat et  
l'externat.**

Cartes postales,  
*Coll. privée*



---

<sup>21</sup> Arch. Mun. 4H.





*Les infirmières de l'hôpital 106, avec les poilus blessés, devant leurs locaux, aujourd'hui devenus les bâtiments administratifs du lycée Genevoix. (Photo collection particulière)*

**Les infirmières de l'hôpital 106, avec les poilus blessés devant leurs locaux**  
 Photographie, Coll. privée.



*Hôpital auxiliaire 106*

**Dans la cour intérieure de l'établissement.**  
 Centre de documentation du Musée du Val-de-Grâce,  
 M1 9e RM 24 823 à 24 917 3PH106 n°38.



*Hôpital auxiliaire 106*

**Soldats en convalescence.**  
 Centre de documentation du Musée du  
 Val-de-Grâce, M1 9e RM 24 823 à 24 917  
 3PH106 n°38.



**Blessé se reposant devant les  
 bâtiments de l'hôpital.**  
 Anonyme. Coll. privée.



Ainsi, l'hôpital auxiliaire 106 est prêt à accueillir ses premiers blessés. Ceux-ci arrivent le 3 septembre 1914, de Niort. La direction du service de santé de Tours en fait l'annonce le même jour. Elle précise qu'ils ont été reçus dans de bonnes conditions.



**Soldats en convalescence devant les bâtiments de l'hôpital.**

*Centre de documentation du Musée du Val-de-Grâce,  
M1 9e RM 24 823 à 24 917 3PH106 n°38*

Désormais, la vie de l'hôpital est rythmée par les arrivées et les départs des soldats blessés. En temps de guerre, le quotidien des hôpitaux est intimement lié à l'évolution de la situation du front. Assauts et bombardements apportent leurs flots de blessés<sup>22</sup>.

---

<sup>22</sup> *Revue de la Société Française d'Histoire des Hôpitaux*, N°151, Juin 2014.

9/15

Société d'assistance de la Croix rouge française

Bressuire le 3 septembre 1914

Union des Femmes de France  
Comité de Bressuire

Hôpital auxiliaire n° 106

Numéro d'ordre	Noms et prénoms des blessés	Corps auxquels ils appartiennent	Nature de la blessure et degré de gravité
1	Tabatier Augustin Marius	soldat 57 <sup>ème</sup> d'infanterie 4 <sup>ème</sup> compagnie	plaie très profonde de la jambe antérieur latéral droit au bras droit par balle explosive
2	Ferdinand Louis	soldat 365 <sup>ème</sup> d'infanterie 19 <sup>ème</sup> compagnie	plaie pénétrante au bras droit avec fracture probable de l'humérus bleu au bras de l'avant-bras gauche
3	Blondel Louis Antoine Etienne	soldat 116 <sup>ème</sup> d'infanterie 14 <sup>ème</sup> compagnie	plaie au coude gauche par balle
4	Paulin Emile Jean François	soldat 122 <sup>ème</sup> d'infanterie 9 <sup>ème</sup> compagnie	plaie pénétrante par balle au bras gauche
5	Gillopé Georges Ossive	soldat 69 <sup>ème</sup> d'infanterie 11 <sup>ème</sup> compagnie	plaie pénétrante de la paume de la main
6	Maugrot Emile Victor	caporal 26 <sup>ème</sup> d'infanterie 4 <sup>ème</sup> compagnie	plaie pénétrante de la jambe droite (sans os)
7	Lialert Armin Benjamin	soldat 55 <sup>ème</sup> d'infanterie 11 <sup>ème</sup> compagnie	plaie et fracture, large plaie de la main avec fracture de la phalangie, balle pénétrée au poignet
8	Franzolacci Géodan	soldat au 173 <sup>ème</sup> d'infanterie 11 <sup>ème</sup> compagnie	plaie et fracture de la main gauche par un éclat d'obus
9	Dops Raimond Victor	soldat 26 <sup>ème</sup> d'infanterie 4 <sup>ème</sup> compagnie	plaie profonde de l'avant-bras gauche
10	Guillot Jean Louis Joseph	soldat 299 <sup>ème</sup> d'infanterie 18 <sup>ème</sup> compagnie	plaie de la jambe gauche par une balle

Registre des admissions ouvert le 3 septembre 1914 par l'Union des Femmes de France, comité de Bressuire, pour l'hôpital auxiliaire 106.

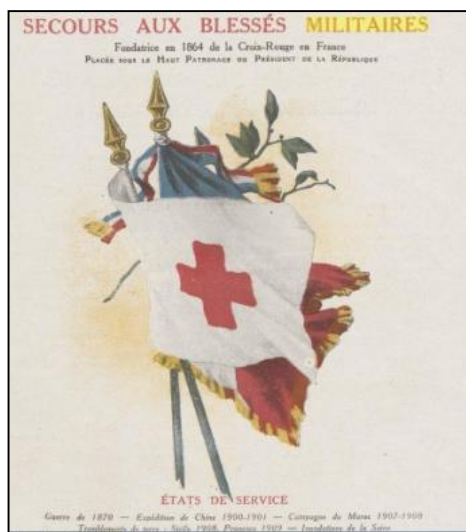
---

## *L'hôpital auxiliaire 28*

---

Un deuxième hôpital ouvre très rapidement à Bressuire. Le 10 septembre 1914, dans le collège libre tenu par les sœurs de la Sagesse, est créé l'hôpital auxiliaire 28. Il est administré par la Société de secours des blessés militaires. D'une capacité initiale de 50 lits, celle-ci va être portée d'abord à 80 puis ensuite à 100. A cet hôpital, sera rattachée l'ambulance Notre-Dame, chargée de convoyer les blessés de la gare aux différentes formations sanitaires<sup>23</sup>.

Là encore, ce sont les mêmes ressorts qui sont à l'œuvre. L'hôpital est organisé d'un seul bloc. Le matériel et les moyens humains font largement défaut. Et, la générosité des Bressuirais est mise à contribution. De nombreux dons affluent de Bressuire et du canton, tant en argent qu'en nature. Mais les besoins sont énormes et la recherche de subsides est une constante. Ainsi, le 13 mars 1916, l'hôpital demande une aide pécuniaire à la municipalité pour services rendus.



**Une de la reve éditée par la SSBM.**  
*Coll. privée.*

L'encadrement sera lui aussi à la hauteur. Louis Achille Vadier<sup>24</sup> prit la direction de tous les services et est nommé administrateur. Le docteur Lavaux<sup>25</sup> est le médecin traitant de la formation. Il le restera jusqu'en septembre 1918. Le corps des infirmières a deux origines distinctes. Cinq d'entre elles sont des religieuses de la Sagesse et de Sainte-Anne. Et 32 sont des infirmières bénévoles. Elles

---

<sup>23</sup> Depuis 1892, la S.S.B.M (Société de secours aux blessés militaires) détient le fonctionnement exclusif des infirmeries de gare.

<sup>24</sup> Président du comité cantonal, conseiller d'arrondissement.

<sup>25</sup> Le docteur Lavaux est arrivé à Bressuire le 3 septembre 1914 comme réfugié de l'Aisne.

vont assurer l'essentiel du travail, ainsi que la surveillance de nuit. Elles sont secondées par des infirmiers bénévoles. Mais ceux-ci, progressivement appelés sous les drapeaux, seront remplacés en 1915 par des infirmiers militaires.

Le bilan des hospitalisations n'est pas, loin s'en faut, négligeable. Une première synthèse en 1916, fait état de 631 soldats soignés et 16 809 journées d'hospitalisation (un séjour de 26 jours en moyenne). Quelques mois plus tard, ce sont 739 soldats hospitalisés recensés pour 23 389 journées. Les décès ne sont que de trois !



**Soldats à l'ambulance Notre-Dame**

*Bressuire il y a 100 ans en cartes postales anciennes*, Fabienne TEXIER, éditions Patrimoines et Médias, 2010, p. 67



**« La récré des poilus. »**

*« Saint-Joseph Bressuire, 1890-2003 : la chronique »*, Alain CADU, p. 19.



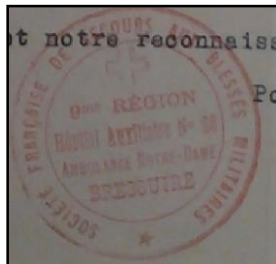
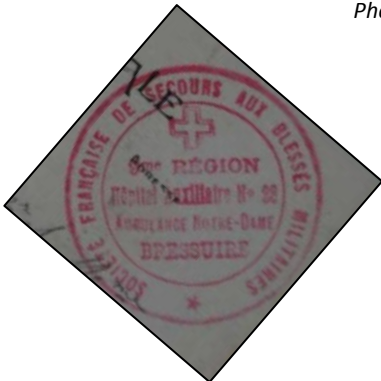


**Soldats et infirmières devant l'objectif.**  
*Photographies. Coll. Jean Rulier.*



Soldats dans la cour du cloître Notre-Dame.

*Photographies. Coll. Jean Rulier.*



Cachet de la Société française de secours aux blessés militaires. Hôpital auxiliaire N°28. Ambulance Notre-Dame, Bressuire. *Coll. privées*

---

## *L'hôpital complémentaire 38*

---

L'offre sanitaire de la ville de Bressuire va être complétée par la création d'un troisième hôpital, militaire cette fois, le HC 38. Celui-ci est placé directement sous l'autorité du service de santé de la 9<sup>ème</sup> région militaire à Tours.

Il s'installe dans les locaux de l'école supérieure de garçons, boulevard de Saumur<sup>26</sup>. En fait, c'est une réquisition qui se met en œuvre. Aucune convention ne semble signée. Sur les huit salles que compte l'école, cinq sont prises par l'autorité militaire. Les trois restantes, dont le réfectoire et l'infirmerie, doivent désormais servir de salles de classe. L'atelier servira de bureau de gestion de l'hôpital<sup>27</sup>.

Le 1<sup>er</sup> Octobre 1914, un avis à la population est lancé en vue de la constitution de l'hôpital. On prévoit alors de créer 150 lits : « La population des environs est priée de se joindre à celle de la ville pour prêter des lits, du linge et des effets d'habillement. Toutes les personnes charitables qui voudront bien s'associer à cette œuvre pourront se faire inscrire au bureau du commandant d'Armes à la mairie<sup>28</sup>. »

Le 19 novembre 1914, est aussi ouvert l'hôpital complémentaire 38. Sa capacité est alors de 125-130 lits. Le médecin aide-major de seconde classe Prépin<sup>29</sup> est le premier médecin-chef de la place de Bressuire. Dans un premier temps cet hôpital semble être une annexe de l'hôpital complémentaire n°9, situé à Parthenay. L'annexe deviendra ensuite un hôpital indépendant, n°38, fonctionnant jusqu'en octobre 1917.

---

<sup>26</sup> Actuellement, boulevard Nérissou. Nérissou est le directeur de l'école supérieure de garçons en 1914.

<sup>27</sup> Ecole primaire supérieure, comité de patronage. Archives privées.

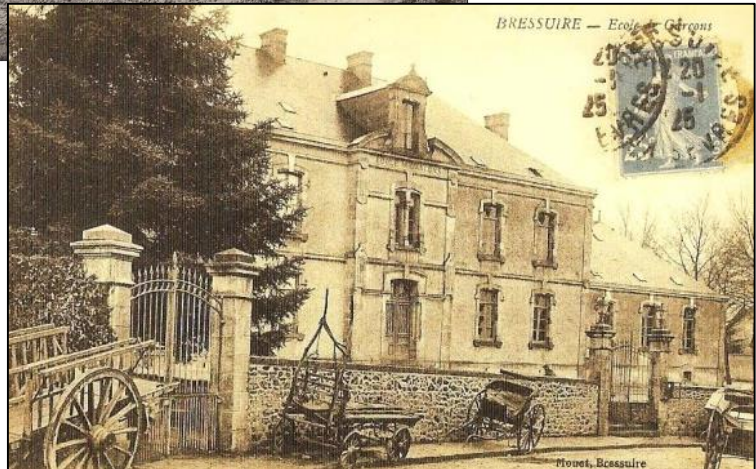
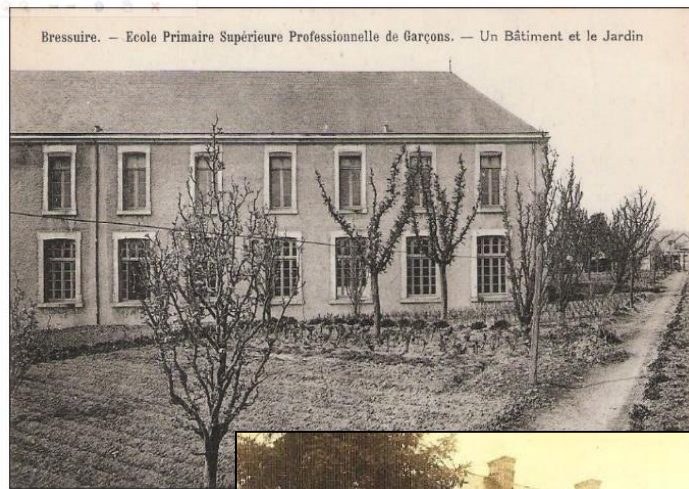
<sup>28</sup> Arch. Mun. 4H14.

<sup>29</sup> Le poste va connaître un « turn-over » important. Après Prépin, sont nommés les médecins Convert, Soullard, Salliot, Cholous (Arch. Mun. Bressuire)



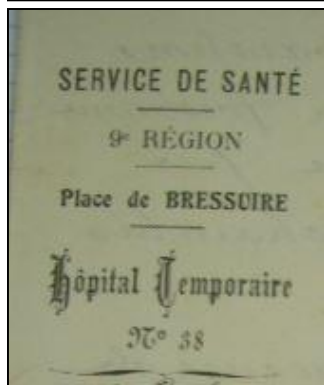
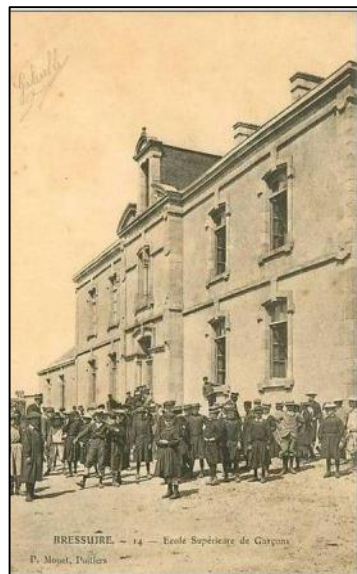


Cachets de l'hôpital temporaire N°28. Coll. privées.



**Ecole supérieure de garçons**  
*Bressuire il y a 100 ans en cartes postales anciennes, Fabienne TEXIER, éditions Patrimoines et Médias, 2010, p. 68.*





**Cartes postales de l'école supérieure de garçons.**  
**Cachet de l'hôpital temporaire N°38.**  
**Papier à en-tête de l'hôpital temporaire N°38**  
*Arch. Mun. Bressuire, 4H17.*

## Des difficultés d'organisation

Cette installation va poser rapidement des problèmes. En effet, la Ville est propriétaire des locaux scolaires. Pourtant, elle renâcle à y effectuer des travaux nécessaires d'entretien. Les relations vont alors semble-t-il se tendre progressivement. Le 11 décembre 1914, le médecin aide-major Prépin évoque des fuites d'eau dans une des salles occupée par les blessés. Il demande, de manière très diplomatique à Monsieur le Maire les réparations qui s'imposent<sup>30</sup>. Le 22 janvier 1915, on s'inquiète de l'état des tuyaux des W.C. Le 6 mars 1915, il est signalé des dégagements de fumée dans deux des salles

<sup>30</sup> Arch. Mun. Bressuire, 4H14.



Soldats devant l'objectif. Carte postale. Coll. privée.

occupées. Le problème avait déjà été soulevé le 5 Février<sup>31</sup>. La Ville, propriétaire de l'immeuble, n'a pas effectué les réparations de la cheminée. Pour le médecin, c'est pourtant une mesure de salubrité. En 1915, le gestionnaire de l'hôpital doit faire réaliser un constat d'huissier pour les problèmes sur les tuyaux des toilettes du 1<sup>er</sup> étage. Mais la Mairie, par un courrier du 1<sup>er</sup> adjoint Chabauty refuse toujours de faire les travaux<sup>32</sup>. En quelques mois, les relations entre la Mairie et l'autorité militaire se sont profondément dégradées. La Mairie semble « trainer les pieds ». L'autorité militaire doit mettre les formes lorsqu'un convoi de blessés est annoncé. Elle demande au maire que les becs à Gaz qui éclairent l'entrée de l'hôpital militaire 38 soient allumés et restent éclairés pour un train annoncé à 21h 9 !

Dans les mois qui vont suivre, le dialogue aura beaucoup de mal à s'établir. Aux demandes de réparations, principalement localisées sur la toiture, répondent les injonctions de la Mairie. En 1916, M. Chabeauty, 1<sup>er</sup> adjoint, demande à Monsieur le Major qui paie le chauffage et l'éclairage<sup>33</sup>.

Toutefois, le Maire est très fier de l'offre médicale affichée par la ville, ainsi que de la mobilisation des Bressuirais. Dans *Le Bressuirais* du dimanche 25 Avril 1915, il fait un long panégyrique des trois hôpitaux. La lecture de l'article est très instructive (voir page suivante). Si le maire établit une chronologie de la naissance des hôpitaux bressuirais, il n'en occulte pas les difficultés. Il souligne, à de nombreuses reprises, la générosité des habitants mais semble déplorer la difficulté pour deux des hôpitaux, de travailler ensemble. Et il perçoit très mal les obstacles mis en œuvre, selon lui, par l'autorité militaire (« exclusion désobligeante et trois fois réitérée du concours de la municipalité »). Mais, déjà la censure veille au grain.

Néanmoins, le maire se veut lyrique. « Quand nos défenseurs nous reviennent du front, vêtus des haillons glorieux qui recouvrent leurs corps mutilés comme un suaire d'apothéose, quand ils se présentent à nous, vivants symboles et pitoyables de la misère humaine et de l'héroïsme, quand ces sceptres de vaillance et de douleur françaises nous tendent les bras à nous

---

<sup>31</sup> Arch. Mun. Bressuire, 4H15.

<sup>32</sup> Arch. Mun. Bressuire, 4H17.

<sup>33</sup> Il s'appuie sur l'article 16 de la loi de 1877. Archives Municipales 4H17



Français, vraiment, mes chers compatriotes, je ressens un mouvement de fierté ». Et, cela permet d'oublier les difficultés rencontrées avant 1914.

# LE BRESSUIRAIS

ORGANE DE PROPAGANDE RÉPUBLICAINE

JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE, COMMERCIAL ET D'ANNONCES

Les Annonces Judiciaires et Insertions Légales sont insérées dans le " BRESSUIRAIS "

**ABONNEMENTS**  
Bressuire et départements limitrophes...  
Payable à l'avance ou par traite.

**ANNONCES**  
Judiciaires, (la ligne)...  
Publicitaires (de page)...  
... (la page) ...

Madame BERNARD, Imprimerie-Librairie, 9, rue Duguesclin, à Bressuire, informe sa Clientèle que l'imprimerie fonctionne comme par le passé.

## NOS TROIS HOPITAUX

Vous pensez bien, mes chers lecteurs, que j'écris ce titre en trébuchant; mais comme je ne suis pas chirurgien et que je ne sais rien de la science près d'une inflammation à l'existence de laquelle je ne crois pas, je pourrais Honni soit qui mal y pense ! Adieu ce que pourrai Qui fait ce qu'il peut... Pispelle à moi aide toutes les formules de la sagesse des nations.

Mais comment serait-il épineux de prendre pour sujet de conversation trois établissements d'assistance à nos blessés, établissements entre lesquels il doit y avoir éducation pour le bien, mais à aucun degré la moindre apparence de méritence.

L'histoire de nos trois hôpitaux peut être contée aux Bressuirais en quelques mots. Les détails et les pièces justificatives seront pour plus tard, d'ailleurs quand on vendra.

L'hôpital des Femmes de France était prévu depuis longtemps. Depuis longtemps les Bressuirais savaient qu'il serait prêt aux premiers jours de la mobilisation, qu'argent, matériel, literie, linéairements, instruments de chirurgie, et personnel, étaient assurés pour trente lits. Madame la Générale Tadiou et notre bonnetin porteur, M. Malinca, furent les principaux ouvriers de cette préparation minutieuse, toute à leur honneur et à celui de la générosité des Bressuirais et des communes de la région. Si de trente lits l'hôpital 106 est passé très vite à soixante, la reconnaissance en doit aller à cette même générosité, au dévouement d'un personnel dont il conviendrait de parler un jour, et qui se groupe autour d'une directrice tout le malheur a exalté le patriotisme et qui a continué l'œuvre de sa mère. Si le belle vaillance de Madame Cochot a fait le succès de l'hôpital, tout elle a été le drapau toujours debout pour maintenir la cohésion d'une phalange dévouée, il n'est pas présumé de dire dès aujourd'hui que parmi ses collaborateurs les plus précieux la direction de l'hôpital 106 se plait à compter les trois docteurs dont le rôle n'a pas pu être que la compétence.

Le patriotisme de notre région. Je pourrais être soupçonné, malgré l'anion sacré, de ne pas parler comme il convient de l'ambulance Notre-Dame. Mais au surplus les faits sont là : 50 lits offerts à nos blessés, avec un personnel d'administration et de secours; le service médical assuré; malgré le surmenage résultant des besoins de la population civile, le patriotisme de nos docteurs fait face à tout. Entre l'hôpital 106 et l'ambulance Notre-Dame, pour qui on peut le dire ? Il est été humain que quelques regards se croisent, chargés non certes d'aménité, mais volés de quelque réserve. L'anion sacré a prévenu tout grincement de roue; après échange de politesses sincères, chacun a poursuivi son œuvre, le soleil brillant pour tout le monde, le soleil de la générosité patriotique.

Les ressources de notre région ne sont cependant pas illimitées. Elles ont, malgré tout, alimenté pour partie, une troisième institution d'assistance aux blessés : l'hôpital militaire. L'Etat, ici, garantissait l'indispensable en matériel et personnel; l'initiative privée devait compléter cet indispensable. Tout en assurant le fonctionnement total de deux hôpitaux, l'initiative privée bressuiraise fournit encore ce complément de personnel et d'argent. Il fallait remplacer près des blessés de l'hôpital militaire comme près de ceux des deux autres hôpitaux : la famille absente. Il y a été pourvu, et il est juste que nos compatriotes, sans être oubliés, comme sans exception, applaudissent à ce résultat méritoire.

Je suis parfaitement tout ce que l'on peut dire. Personne n'a ignoré les tribulations de l'hôpital 106 et les débats de l'hôpital militaire. Je crois les connaître assez. Appréhensions comme il sied les obstacles que rencontrèrent les divers dévouements de ces deux hôpitaux. Ce n'est pas leur faute s'il y eut tentative pour transformer un de ces établissements en matériel de guerre. L'achat et l'achat réciproquement, je se puis, avec bien d'autres, considérer que comme une difficulté supplémentaire associée aux dévouements de l'hôpital militaire (l'acheteur d'objets militaires et de ses fils n'est pas de la région). Aucun concours n'est survenu dans les temps difficiles que nous traversons, surtout lorsqu'il s'agit de blessés à secourir et à consoler. Quand nos défenseurs nous reviennent de front, VÉTUS DES HALLONS GLOIREUX QUI RECOUVRENT LEURS CORPS MUTILÉS COMME EN QUATRE D'ARTÈRE, quand ils se présentent à nous, symbole vivants et pitoyables de

la misère humaine et de l'héroïsme, quand ces spectres de vaillances et de douleur françaises nous tendent les bras à nous Français, vraiment, mes chers compatriotes, je ressens un mouvement de fierté patriotique.

## OBSCÈQUES MILITAIRES

Nous publions ci-dessous les allocutions prononcées aux obsèques du soldat Travoulet, dont le convoi a été suivi par une grande affluence. De telles cérémonies ne sauraient manquer d'éveiller le patriotisme de nos concitoyens, et les tristesses de l'heure présente ne trouvent pas d'indifférents :

**Discours de M. Laurés**  
Messieurs,  
Messieurs,  
Messieurs,

Ai tout du Comité de Patronage de l'hôpital militaire de Bressuire, je viens m'acquiescer profondément devant la dépouille mortelle de Travoulet (Pierre), soldat au 50<sup>e</sup> régiment territorial d'artillerie, classé 188. Une fois de plus, l'acte de sa mort a passé sur cette maison. Travoulet faisait partie de ce convoi de blessés et de malades qui arriva dans notre ville dans la nuit du 14 avril courant. Sa fatigue était extrême et c'est miracle qu'il ait pu trouver la force suffisante pour arriver vivant du front jusqu'à Bressuire. Ce vaillant de l'histoire avait, trop présumé de ses forces, il était demeuré dans les tranchées jusqu'à épuisement.

La haute compétence de service militaire, les soins assidus des services hospitaliers ne pouvaient plus rattacher à la vie cette existence qui n'était vivante que par un effort suprême de la volonté. Il vint, éteint docilement, huit jours après son arrivée, il avait bûché dans les environs de Parthenay et de Beauséjour ce qui fait la force et la vie, il ne lui restait plus que son âme, il l'a remplie.

Enfants de cette école, que par une pensée délicate votre directeur a mis ici pour compléter la garde d'honneur, regardez et souvenez-vous ! Tous les corps, toutes les instructions de vos maîtres se complètent par la leçon de haute moralité

patriotique que doit traverser vos esprits et dans vos cœurs la vue de ce cercueil. Celui-là fut un humble, un travailleur. En portant les armes, il ne s'attendait pas non plus, sa famille, il s'occupait de son patrimoine à tous ; la grande idée de justice et de liberté qui expirait dans son France. De vos chères idées je vous encourage pour l'avenir la mission effroyable qui pèse sur tous ceux qui tentent à cette heure, mais plus tard, lorsque votre tour vous sera venu, n'ayez pas l'incertitude d'oublier que les plus grands biens qui soient au monde, vous les devez aux blessés qui sont dans les hôpitaux, aux morts qui, comme Travoulet, dans un courageux holocauste, les ont sacrifiés aux mains des barbares.

**Discours de M. le Commandant RICHARD**  
Messieurs,  
Messieurs,  
Messieurs,

Chers Compatriotes,  
C'est la famille qui va se relever sur la dépouille d'un obscur soldat, ne convient-il pas de rappeler ici les heures tragiques qu'il a vécues et dont l'agresseur a été consacré par tous les efforts français. C'est d'honneur l'heure du trouble qui s'est levée dans ce pays, celle qui redoutait comme un tison malade, appelait à la frontière toute la jeunesse de France, c'est l'heure qui rassembla, dans un suprême élan, dignité patriotique, les riches et les pauvres, les heureux et les opprimés de la vie.

Le voilà debout, l'obscure Fignoni, l'humble artisan des campagnes et des villages; il n'a rien que son bras et sa jeunesse; les larmes que repandaient ses vieux parents, les sanglots de sa femme et de tous ceux qui lui sont chers en ce monde, sont impuissantes à le retenir; rien n'entrave son courage, car la sève du patriotisme est montée victorieuse jusqu'à son cœur pour le remplir. Le voilà qui court au front en chantant et quand, dans une posture de combat, de flammes et de mitraille, retentissent les sublimes accents de la *Marseillaise*, quand l'air est déchiré par les sensations vibrantes de la charge, il s'élanche, le héros ignoré, comme un preux de la légende, bravant dans un suprême défi, la Mort qui le frappe au front, lui et les braves qui l'entourent.

De tels hauts faits, pour incommensurables qu'ils soient, seront-ils à jamais ensevelis sous la pierre banale d'une tombe ? Non ! La France n'est pas une ingrate patrie elle se souvient et se souviendra toujours de

Une du journal Le Bressuirais du 25 avril 1916.

Article de René Héry, maire de Bressuire.

Arch. Dép. Deux-Sèvres, 4M 248.

En effet, depuis 1913, le torchon brûle entre la mairie et la préfecture. Suite à un arrêt au conseil d'Etat sur les hôpitaux-hospices, les lits mis gratuitement à la disposition des villes pour les vieillards, infirmes ou incurables deviendront payants à partir de Mars 1914. Le préfet Rang des Adrets le rappelle à l'ensemble des communes disposant de telles formations sanitaires.

Pour mettre en application cette décision à Bressuire, il faut modifier l'article 20 du règlement intérieur de l'hôpital. Et le préfet adresse au maire une mise en demeure de réunir au plus vite la commission administrative de l'hôpital pour apporter ces modifications. Il enjoint l'édile municipal de lui fournir également le règlement du compte administratif de l'hospice de 1913, ainsi que la préparation du budget additionnel de 1914, ainsi que le budget primitif de 1915.

Une véritable guerre de tranchées s'engage alors. Et chacun fourbit ses armes dans la bataille de procédures qui s'annonce.

Le maire menace de couper l'eau à l'hospice pour le 1<sup>er</sup> Juin. Le préfet demande la transmission des certificats médicaux des vieillards hospitalisés à titre gratuit<sup>34</sup>. Et, il s'étonne de la négligence et des errements anciens de la commission<sup>35</sup>. Il prend pour exemple le cas de Gouran, vendéen, hospitalisé à Bressuire.

L'affaire gagne en intensité à partir de Juin-Juillet 1914. Les démarches du sous-préfet sont sans résultat. Le 20 juin, le maire veut faire annuler l'adjudication de travaux pour la construction d'une étable, dans une ferme, propriété de l'hôpital-hospice (ferme de l'Augrenière). En application de la loi du 5 Avril 1884, article 85, il refuse de réunir son conseil municipal début Juillet.

Et, en Août 1914, le maire met sa menace à exécution. Il prive l'hôpital d'eau. Dans la foulée, le préfet va introduire un référé et demander des dommages et intérêts.

Une des conséquences de cette affaire sera la suspension du maire jusqu'à la fin de l'année 1914. Le 3 décembre 1914, une prolongation en suspension est mise à exécution envers le maire. Il est vrai, entre-temps, le maire avait ordonné le 7 août une réquisition de marchandises en gare de Bressuire<sup>36</sup>. Le 1<sup>er</sup> adjoint, Chabauty-Tapon conduira les affaires courantes. L'entrée en guerre, semble, au moins pour un temps, avoir apaisé cette querelle<sup>37</sup>.

<sup>34</sup> Pour Bressuire, sur les 47 résidents, 24 sont non payants.

<sup>35</sup> Colonel Keller, membre de la commission administrative de l'hôpital-hospice.

<sup>36</sup> LENNE Guy-Marie, « Bressuire-1914, Une petite ville de province », *Revue d'Histoire du Pays Bressuirais*, N° 71, page 17.

<sup>37</sup> Arch. Dép. Deux-Sèvres, 1X50.

---

## *D'autres formations dans le Bocage*

---

On ne peut conclure sur ce tableau, sans évoquer deux formations particulières des environs de Bressuire.

En 1914-1915, un hôpital militaire est ouvert au château de Saint-Mesmin. Il accueille 59 blessés. Le donjon est réservé aux contagieux, les autres sont cantonnés à l'orangerie. La chapelle du donjon est remise en état à cette occasion. Le docteur Boismoreau et Madame Proust sont les personnels soignants. Cette formation sanitaire offre cependant un élément remarquable. Dans un local, attenant au logis seigneurial au Sud, une prison pour les convalescents récalcitrants est créée. Au cours de l'année 1915, cet hôpital sera supprimé pour des raisons d'hygiène<sup>38</sup>. Cet hôpital a pourtant une particularité. Il s'agit d'un hôpital bénévole, 87 bis. Mais, il n'est qu'une annexe de l'hôpital complémentaire 13, situé dans l'école normale d'institutrices, rue Luneau à La Roche-sur-Yon. A ce titre, il dépend de la 11<sup>ème</sup> région militaire<sup>39</sup>.

L'hospice civil de Bressuire a une capacité de huit lits seulement qui seront fermés définitivement le 20 septembre 1917. Le 27 Novembre 1914, une demande est formulée d'un pavillon spécial affecté à l'hospice civil ou pourront être hébergés les militaires atteints de maladies contagieuses<sup>40</sup>. Dans les premiers temps du conflit, l'hôpital-hospice sera réquisitionné pour accueillir des réfugiés, notamment des belges et des italiens.

La fermeture d'un hôpital installé à Saint-Maixent a amené l'autorité militaire à rechercher de nouveaux emplacements pour des formations. Elle semble avoir jeté son dévolu sur les écoles maternelles et élémentaires de Bressuire. La réponse du maire est cinglante. Son refus est construit autour de deux principes. Le manque de locaux disponibles est évident. Pour lui,

---

<sup>38</sup> TEILLET Caroline, « Le site du château de Saint-Mesmin la Ville », *Revue d'Histoire du pays bressuirais*, N° 44, 1994- 1995, page 35.

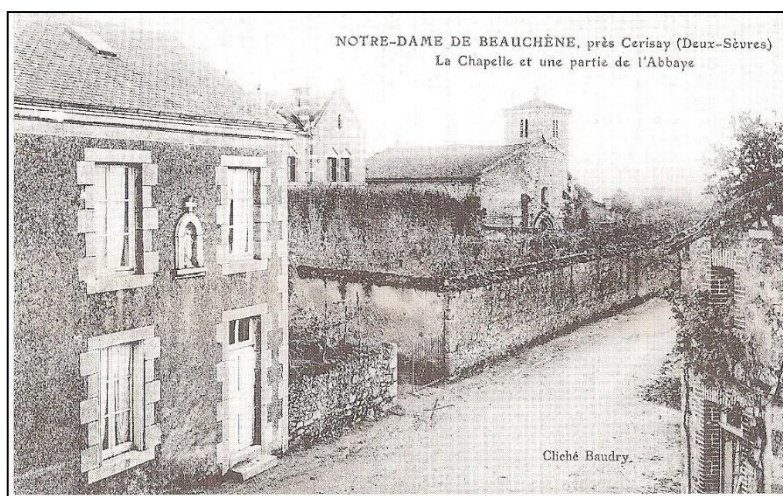
<sup>39</sup> OLIER François et QUENEC'H DU Jean-Luc, « *Hôpitaux militaires dans la guerre 1914-1918* », op. cit., p. 293.

<sup>40</sup> Arch. Mun. Bressuire, 4H15.

« prendre quoi que ce soit, c'est mettre à la rue les enfants de la ville » écrit-il dans un courrier au recteur. Par ailleurs, il désigne les établissements d'enseignement privé, « beaucoup moins atteints que les nôtres, et même pas du tout », capables de répondre à une telle demande. Ce projet n'aura pas de suite<sup>41</sup>.

Le 8 décembre 1914, ouvre dans l'ancienne abbaye de Beauchêne, un OAC<sup>42</sup>. C'est une maison de convalescence. Elle compte une cinquantaine de lits. Ce sont ici les sœurs de la Sagesse de Saint-Laurent-sur-Sèvre qui vont intervenir.

29 blessés y arrivent rapidement. Ils sont hébergés dans la bibliothèque, dont les livres ont été transférés au château de la Louisière, dans le couloir, dans le salon, mais aussi dans quelques chambres. Au rez-de-chaussée, la « souillarde » servait de salle de douche. Au-dessus de celle-ci, à l'étage, la plus grande chambre du noviciat servait de pharmacie. Au grenier, la lingerie, tout au nord de la grande aile, était le dortoir des religieuses<sup>43</sup>.



**Carte postale de Beauchêne**

*Coll. privée*

<sup>41</sup> Arch. Mun. Bressuire, 4H 18.

<sup>42</sup> OAC : Œuvre d'assistance aux convalescents militaires.

<sup>43</sup> Archives de l'abbaye de Beauchêne.





*Coll. privée*

Merci à Benoit Krieg de l'abbaye de Beauchêne, ainsi qu'à Eric Nicolas du Château de Saint-Mesmin pour leur précieuse aide.

---

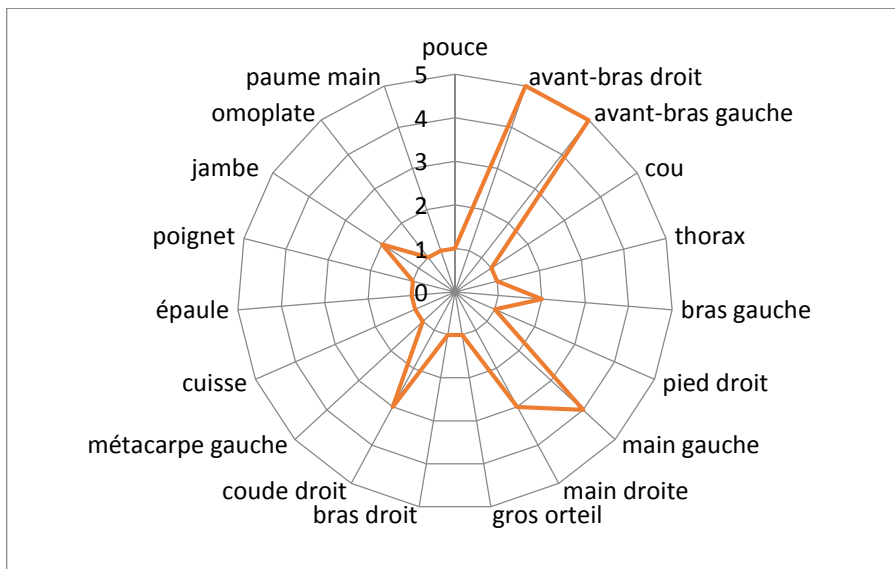
*La vie des hôpitaux rythmée par  
l'arrivée des convois.*

---

La vie des trois hôpitaux de Bressuire est désormais rythmée par l'arrivée des convois en gare, par train sanitaire. Le premier est annoncé pour le trois septembre 1914. Il amène 35 blessés, venant de Niort. Celui-ci est aussitôt pris en charge par l'hôpital 106, le seul alors en activité.

Le relevé de la nature des blessures est édifiant. Dans sa globalité, il souligne l'âpreté des combats.





**Nature des blessures relevées pour les premiers soldats arrivant à Bressuire en septembre 1914.**

Les plaies pénétrantes par balles ou par éclat d'obus semblent être la norme. Les balles explosives provoquent des dégâts importants.



**Arrivée des malades en gare de Saint-Laurent.**

*Au fil du temps : mémoires de la commune de Saint-Laurent-sur-Sèvre : le patrimoine d'hier et d'aujourd'hui, N°4, décembre 2004, page 2.*

Un tri des blessés a semble-t-il été effectué. Et celui-ci s'opère à plusieurs niveaux, de la zone des combats jusqu'à l'arrière de plus en plus éloigné. Les plaies sont globalement identiques (principalement les membres). Ils semblent issus des mêmes régiments<sup>44</sup>. Et les convois arrivant à Bressuire ne comportent que des soldats et des sous-officiers (caporaux ou sergents). On ne trouve nulle part, trace dans les hôpitaux bressuirais d'officiers soignés.



**Hôpital auxiliaire 106**

*Carte postale. Coll. privée.*

La carte postale ci-dessus, non datée, prise à l'hôpital auxiliaire 106, corrobore la nature des blessures. On y distingue des blessures aux mains, aux pieds, ainsi qu'à la tête.

---

<sup>44</sup> Pour une partie d'entre eux, ils sont issus de régiments d'infanterie. Les 79<sup>ème</sup> et 55<sup>ème</sup> régiments d'infanterie sont fréquemment cités. D'autres proviennent de régiments de chasseurs alpins. Les 6<sup>ème</sup> et 23<sup>ème</sup> sont relevés à 8 reprises. Un soldat vient du 38<sup>ème</sup> régiment d'artillerie et deux sont issus 36<sup>ème</sup> régiment colonial.

Les arrivées de blessés à Bressuire suivent le déroulement des attaques sur le front.

<b>Année</b>	<b>Mois</b>	<b>Entrants</b>	<b>Sortants</b>
<b>1914</b>	septembre	35	
	Octobre		11
	Novembre	59	24
	Décembre	35	31
<b>1915</b>	Janvier	42	52
	Février	26	23
	Mars		29
	Avril	46	45
	Mai	64	28
	Juin	30	38
	Juillet		26
	Aout		7
	Septembre	28	5
	Octobre	38	28
		<b>403</b>	<b>347</b>

*Source : Arch. Dép. Deux-Sèvres, R 194.*

Le tableau ci-dessus correspond aux entrées et sorties de l'hôpital auxiliaire 106. Pour l'hôpital complémentaire 38, les entrants sont 66, le 14 juin 1915 et 89 le 14 septembre de la même année.

La conduite de la guerre de 1915 à 1917 rend les envois de blessés plus aléatoires sur Bressuire. De longues périodes d'inaction succèdent aux temps forts, même si les offensives meurtrières en Artois et en Champagne apportent leurs cortèges de blessés. Les soldats blessés vont se faire plus rares à Bressuire. Et, ce sont des soldats malades qui prennent le relais. Les hivers rigoureux, les conditions de vie dans les tranchées, la boue, le froid,

l'humidité, le manque d'hygiène, une nourriture incertaine, l'horreur, la peur ont raison « des organismes même les plus aguerris<sup>45</sup> ».

De nouvelles pathologies apparaissent : dysenterie, broncho-pneumonie, phlébite, furonculose, paratyphoïde, neurasthénie, phtisie galopante, épuisement, tuberculose<sup>46</sup>, rhumatisme, paratyphique, pieds gelés avec amputation de tous les orteils, pleurésie. Le temps de présence des soldats malades est alors plus long. Les remettre « d'aplomb » et retrouver une certaine confiance nécessite beaucoup de temps.

Les prémices d'une guerre totale apparaissent aussi à Bressuire. L'année 1918, est l'année de tous les dangers. Le 30 Janvier 1918, le soldat Chérot Julien meurt à 1 heure du matin d'une intoxication au gaz. Pour

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **CHÉROT**

Prénoms *Julien Joseph*

Grade *Caporal*

Corps *169<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie*

N° *2036* au Corps. — Cl. *1913*

Matricule. *34* au Recrutement *Mayenne*

Mort pour la France le *30 Janvier 1918*

à *Hôpital aux. n° 101 (Pau-Léon)*

Genre de mort *Maladie contractée en service*

Né le *9 août 1892*

à *La Biogère* Département *de Mayenne*

Arr<sup>s</sup> municipal (p<sup>s</sup> Paris et Lyon), }  
à défaut rue et N°.

Jugement rendu le *11*

par le Tribunal de *La Biogère*

acte ou jugement transcrit le *11 Janvier 1918*

à *La Biogère (Mayenne)*

N° du registre d'état civil

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

l'administration, on dissimule pudiquement les causes du décès sous le vocable « maladie contractée en service ». S'agit-il d'une méconnaissance de la réalité ?

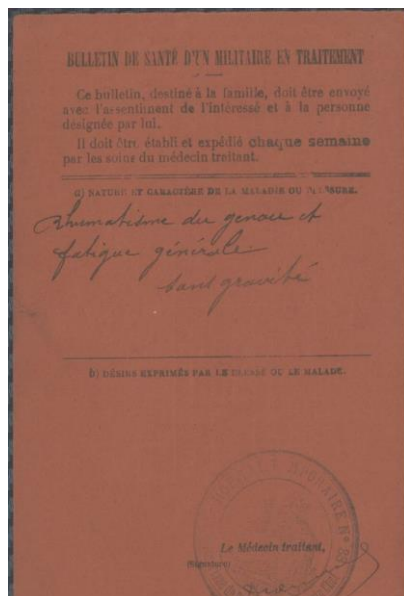
Fiche de Julien Chérot, « mort pour la France »  
<http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/>

<sup>45</sup> LENNE Dominique, « Nous sommes les sacrifiés. (Les poilus de la guerre 14-18) », *Revue d'Histoire du pays Bressuirais*, N°55, 2006, page 41.

<sup>46</sup> La menace tuberculeuse est prise très au sérieux. Les malades sont systématiquement mis dans des chambres séparées, dans les annexes. On veut éviter les problèmes de contagion. Dès que l'on peut, ils sont envoyés dans des hôpitaux spécialement adaptés, peut-être à Angers. L'évacuation doit être rapide.

Toutefois, les convois de gazés vont être de plus en plus nombreux. En mai 1918, les gazés d'une division marocaine sont accueillis. Il en va de même en août, et en septembre 1918, avec respectivement 33 et 43 blessés gazés accueillis à Bressuire. L'ypérite devient un mot de vocabulaire très employé. L'administration sanitaire préfère cependant la formulation « œdème pulmonaire aigu par gaz. »

Au cours du même mois de Septembre 1918, la grippe fait une entrée remarquée, avec son cortège de drames. Selon les premières estimations, elle fera sur les deux hôpitaux encore en activité, un mort à l'hôpital 106, et 12 à l'ambulance Notre-Dame. On la désigne sous l'appellation « broncho-pneumonie grippale ».



**Bulletin de santé d'un militaire en traitement, hôpital complémentaire 38.**  
Coll. privée.



## Les anges blancs

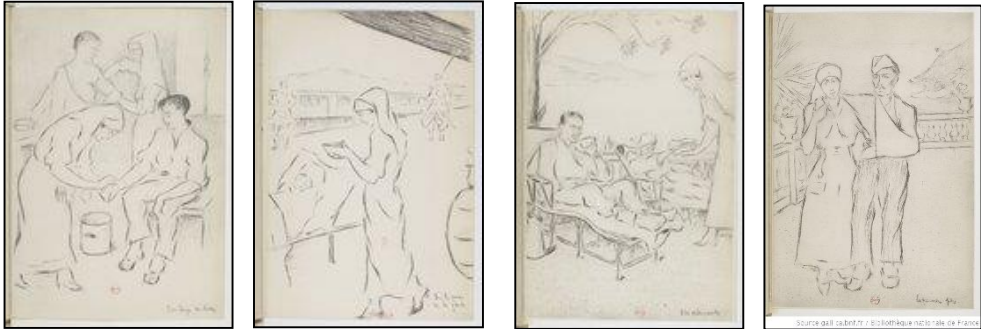
Le corps des infirmières bressuiraises est très présent dans ces moments importants et délicats, s'acquittant de toutes les tâches essentielles au bon rétablissement des malades. Elles ne comptent pas leur temps et développent des trésors d'ingéniosité pour faciliter la vie des malades. L'institution cherche parfois à

**Infirmière prodiguant des soins**

Source : [gallica.bnf.fr/](http://gallica.bnf.fr/)



les remercier en distribuant quelques médailles au bataillon « des anges blancs ».



### Dessins de soldats

Source : [gallica.bnf.fr/](http://gallica.bnf.fr/)



Médaille de l'Union des femmes de France. Coll. privée.

## Une vie au jour le jour

La durée de séjour à Bressuire des soldats blessés ou malades est très variable. Quelques semaines peuvent suffire pour remettre sur pied un soldat. Il semble que la durée maximale n'ait pas excédé huit semaines.

Durant cette période, la vie des soldats peut paraître ennuyeuse, loin, parfois très

Photographie prise à l'hôpital de Parthenay, avec une infirmière de la Croix-Rouge locale. Coll. M. Guillot.



loin de leurs foyers<sup>47</sup>, dans une ville dont ils sont nombreux à apprendre l'existence.

L'activité quotidienne est rythmée par les soins, délivrés par « le bataillon blanc » des infirmières. Celles-ci se dévouent corps et âmes à leurs tâches, leur apportant petits déjeuners et repas, faisant et refaisant les pansements, et offrant une oreille attentive et le réconfort aux blessés.



**Chambre de soldats à l'hôpital 106.**

Centre de documentation du Musée du Val-de-Grâce, M1 9e RM  
24 823 à 24 917 3PH106 n°38.

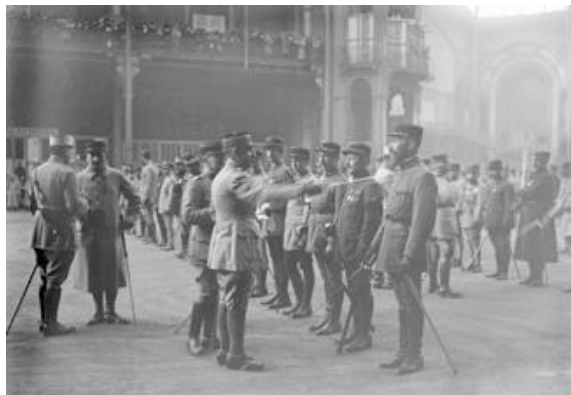
La famille du soldat peut parfois se manifester. C'est le cas malheureusement pour le Caporal Chérot, mort à 24 ans le 30 Janvier 1918. La mère et la sœur ont fait le trajet depuis la Mayenne, logeant à l'hôtel pour remplir les diverses formalités. D'autres cas sont encore plus émouvants. Le prési-

dent des secours mutuels de Rouvray, en Côte-d'Or, envoie une missive le 17 septembre 1914 au maire de Bressuire, lui demandant d'intervenir pour accorder à la femme d'un blessé l'autorisation de le voir plus longtemps chaque jour. En effet, Paul Paquer, pointeur-mitrailleur, blessé, est en traitement à l'hôpital auxiliaire 106. La réponse du maire est administrative, se retranchant derrière le règlement. « Votre protégé voyait sa femme, chaque dimanche de 8h30 le matin à 5 heures du soir ». Et le médecin ne veut pas modifier le règlement. Pour lui, des visites trop prolongées fatigueraient inutilement les blessés<sup>48</sup>.

<sup>47</sup> Les origines des soldats sont difficiles à établir. Certains lieux de naissance attestent d'un déracinement profond (Madagascar par exemple).

<sup>48</sup> Arch. Mun. Bressuire, 4H18.

La vie des blessés, est aussi de temps à autres rythmée par la remise de décorations, prix de leur bravoure. Immuablement, celles-ci se déroulent lors



Anonyme, Cérémonie de remise de décorations militaires, 1918. ECPAD.

d'une prise d'armes, effectuée dans la cour de l'hôpital complémentaire 38. Parfois, elles peuvent avoir lieu sur la place Saint-Jacques. Et les blessés « valides » sont incités à être présents. Le 3 septembre 1915, le commandant Richard informe de la remise de la croix de guerre à l'adjudant-chef Albert Avenel. Celle-ci se déroulera à 10 heures, sur la

place Saint-Jacques. « Les formations sanitaires désigneront les blessés qui pourront assister à cette prise d'armes<sup>49</sup>. » D'autres suivront. Le 17 octobre 1915, ce sont quatre soldats qui reçoivent la médaille militaire. La même année, Raymond Baty reçoit, lui aussi la médaille militaire. Le 7 octobre 1916, elle est accordée au soldat Roland, de Brétignolles<sup>50</sup>.

Il en va de même pour les enterrements. Le 27 avril 1915, a lieu l'inhumation du soldat Edmond Fortin. Sa fiche, consultable sur le site « Mémoire des Hommes », indique qu'il est décédé à l'hôpital temporaire 38. Les documents

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

NOM **FORTIN**

Prénoms *Edmond*

Grade *Soldat*

Corps *2<sup>e</sup> Comp. Regt Territorial*

N° *2059* au Corps. — Cl. *198*

Matricule: *443* au Recrutement. *Parthenay*

Décédé le: *27 Avril 1915*

à *Hôpital temp. No Bressuire*

Genre de mort *Méningite tuberculeuse*

Né le: *6 Avril 1878*

à *St Rade* Département *Deux Sèvres*

Arr<sup>s</sup> municipal (p<sup>s</sup> Paris et Lyon), à défaut rue et N°.

Jugement rendu le: *D.E.*

par le Tribunal de: *D.E.*

acte ou jugement transcrit le: *Entrée des registres*

à *Des deux adresses La Parthe (Deux Sèvres)*

N° du registre d'état civil

Cette fiche n'est pas à remplir par le Corps.

Fiche de Edmond Fortin, « mort pour la France ». <http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr>

<sup>49</sup> Arch. Mun. Bressuire, 4H18.

<sup>50</sup> Arch. Mun. Bressuire, 4H18.

consultés aux archives municipales précisent un autre lieu, l'hôpital Saint-Charles<sup>51</sup>. Deux lieux pour un même décès ! Il faut en chercher la raison sur les causes de la mort. Le soldat Fortin est mort d'une méningite tuberculeuse. Il y a de fortes raisons de croire que cette maladie, hautement contagieuse, pouvait poser quelques soucis. Et, l'autorité sanitaire a semble-t-il éloigné ces malades à l'hôpital Saint-Charles. Elle préconise même pour les militaires tuberculeux, une évacuation rapide dans un sanatorium<sup>52</sup>.



#### L'hôpital Saint-Charles de Bressuire

*« Bressuire il y a 100 ans en cartes postales anciennes », Fabienne TEXIER, éditions Patrimoines et Médias, 2010, p. 66*

Les soldats blessés ou malades peuvent aussi avoir un droit de sortie en ville, deux à trois par semaine. C'est pour eux un réel moment de détente, découvrant les charmes d'une petite ville de province. Flâner dans les rues, prendre un verre à la terrasse d'un café sont des moments importants qui permettent d'oublier la vie au front. Vraisemblablement, quelques flirts et idylles vont se nouer.

Quelquefois, les choses se passent moins bien. Le 3 juillet 1915, le chef de bataillon, Richard, commandant de la place d'armes de Bressuire écrit au Maire : « Des faits scandaleux auxquels il importe de porter remède

<sup>51</sup> Arch. Mun. Bressuire, 4H 18.

<sup>52</sup> Arch. Mun. Bressuire, 4H 18.



immédiatement ont été commis par des militaires en traitement dans les hôpitaux de la place. Les blessés et les malades ont escaladé les murs de leur hôpital, ont couru les cabarets, trainant leur ivresse dans les rues et rentrant saouls dans l'établissement où ils étaient en traitement<sup>53</sup>. »

Le commandant Richard désire faire preuve de fermeté, les menaçant du conseil de guerre. Mais un simple rappel au règlement suffit à calmer les esprits. Pourtant, rapidement, on décide de fermer les cafés à 5 heures 30, l'après-midi. En octobre 1915, une interdiction des chants et des danses dans les cafés et estaminets, cabarets et auberges est promulguée en raison des tapages que cela peut occasionner<sup>54</sup>.

Outre les soins et les sorties, une semaine ordinaire à Bressuire peut être ponctuée de lectures parfois, de jeux de cartes souvent (Manille, chien de Pique). Le courrier aux familles occupe une part importante de la journée. De temps à autre, des concerts sont organisés à l'intérieur des formations sanitaires.

Bressuire, le 3 juillet 1915  
 327.P. Le Chef de Bataillon Richard Commandant  
 d'armes à Bressuire à  
 Monsieur le Maire de Bressuire

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance  
 que des faits scandaleux auxquels il importe de porter  
 remède immédiatement ont été commis par des  
 militaires en traitement dans les hôpitaux de la  
 place. Les blessés et les malades ont escaladé les  
 murs de leur hôpital, ont couru les cabarets,  
 trainant leur ivresse dans les rues et rentrant saouls  
 dans l'établissement où ils étaient en traitement  
 J'ai fait paraître en ordre de la place par  
 lequel les militaires ont été avertis qu'il avait  
 fait application de la loi du 23 janvier 1773  
 dans toute sa rigueur. Le Conseil de Guerre sera  
 appelé à prononcer des jugements non seulement  
 contre les militaires coupables d'ivresse, mais  
 aussi contre les landlords ayant reçu des  
 militaires ivres.

Lettre du Chef de bataillon Richard au Maire de Bressuire  
 du 3 juillet 1915. Arch. Mun. Bressuire, 4H17.

<sup>53</sup> Arch. Mun. Bressuire 4H.

<sup>54</sup> Arch. Mun. Bressuire, 4H17.



Il semble avoir existé sur Bressuire une entente entre les hôpitaux pour la répartition des lits en fonction des arrivées de soldats blessés. Celle-ci, en tout cas, est avérée en mai 1917 ; l'hôpital auxiliaire 106 obtient 30 lits<sup>55</sup>.

On est en effet très loin de la capacité maximale d'accueil des hôpitaux. Pour l'HA 106, ce sont en moyenne 45 lits occupés mensuellement pour une capacité de 60. Pour l'école primaire supérieure de garçons, 30 lits sont occupés en moyenne pour une capacité de 150 lits ! L'hôpital auxiliaire 28 semble connaître la même situation.

**D'autres situations sans lien avec le conflit peuvent parfois occuper les esprits.**

En Avril 1916, l'hôpital complémentaire 38 délivre un certificat pour hospitalisation d'un indigent. Le jeune Pertaud de Bressuire, âgé de 10 ans est atteint d'une tuberculose pulmonaire au second degré. Son état général est mauvais. Et pour l'autorité militaire, il n'est pas question que ce jeune homme reste hébergé à Bressuire. Elle recherche des établissements plus appropriés à son état dans des stations maritimes ou d'altitude. En effet, il faudra attendre le mois de Juin 1916, pour que le département des Deux-Sèvres se dote d'un comité départemental d'assistance aux tuberculeux de la guerre<sup>56</sup>.

## Un avenir compromis ?

Dès le départ, la question de la survie de ces trois hôpitaux se pose, avec une grande acuité. De nombreux observateurs doutent de l'utilité de telles formations sanitaires. « Bressuire possédait des hôpitaux à peu près constamment vides de malades et de blessés, mais il y avait un nombreux personnel, qui n'avait rien à faire qu'à se promener du matin au soir et à faire la fine jambe sur la grande place. C'était là encore un beau spectacle de dilapidation et de désordre administratif. D'ailleurs, ces messieurs avaient la franchise d'avouer qu'on ferait bien mieux de les renvoyer chez eux que de leur faire perdre leur temps à les maintenir dans les formations sanitaires de

---

<sup>55</sup> Arch. Dép. Deux-Sèvres, R194.

<sup>56</sup> Arch. Mun. Bressuire, 4H17.

Bressuire, totalement dépourvues de raison d'être. Ils essayaient de se distraire toujours avec les mêmes jupons. C'était lamentable<sup>57</sup>. »

Et les autorités s'inquiètent d'une occupation trop prolongée des établissements scolaires et de la désorganisation qui risque de s'ensuivre.

Au mois de novembre 1914, le préfet tient absolument à ce que Madame la directrice reprenne les locaux de l'école primaire supérieure de jeunes filles. Ce même mois, débute « une guerre administrative » dans laquelle chacun fourbit ses propres arguments. Le recensement des blessés donne lieu à un dialogue de sourds.

Le 7 novembre 1914, un premier comptage s'opère. Et il n'est guère en faveur de la poursuite des opérations. Sur 60 lits ouverts à l'école des filles, seuls 20 sont occupés. Pour Notre-Dame, la capacité totale est loin d'être acquise (30 lits sur 80). L'école primaire supérieure de garçons est dans la situation la plus délicate : 150 lits dont aucun n'est occupé. Mais il est vrai que cette formation est alors en construction. Le 12 novembre 1914, dans un télégramme au préfet, le sous-préfet s'alarme de la situation à l'HA 106 : « huit blessés depuis 15 jours sont gardés pour faire nombre. Il faut faire cesser les abus<sup>58</sup>. » Une lettre de la directrice de l'école des filles, Madame Scrève est un véritable réquisitoire contre l'organisation de l'Union des Femmes de France. Pour elle, le comité de l'UFF est très riche. A Bressuire, un lit rapporte un franc par homme et par jour jusqu'à concurrence du nombre de lits promis en temps de paix (30 pour l'HA 106). A cela, il faut ajouter 2 francs par homme et par jour pour tous les lits créés en plus des promesses. Elle rajoute même, qu'à Bressuire, « chaque jour, les dames infirmières font de la musique et prennent le thé<sup>59</sup>... »

La situation est tendue et elle s'accompagne souvent de propos acerbes entre la mairie et l'autorité préfectorale. Pour le sous-préfet, « il s'agit d'un pays hostile au gouvernement... Le maire est en rébellion constante contre

---

<sup>57</sup> Le journal d'un interprète à Bressuire pendant la Grande Guerre, Revue d'Histoire du pays Bressuirais, n°52, 2003, pages 96-97

<sup>58</sup> Arch. Mun. Bressuire, 4H 17.

<sup>59</sup> Arch. Mun. Bressuire, 4H 17.

l'autorité administrative... il a été révoqué par le Président et est inéligible<sup>60</sup>. » Pour lui, René Héry est un magistrat municipal, candidat toujours malheureux aux élections législatives. Et, il fait de cette affaire, une affaire personnelle.

Le 13 Novembre, un convoi de blessés semble calmer les esprits.

Le ministère de l'Instruction publique et le ministère de la Guerre, à travers le service de Santé, sont bien conscients des problèmes occasionnés. Les différentes organisations dont l'Union des Femmes de France et la Société de secours aux blessés militaires ne sont pas régies par le service de Santé, mais elles concourent à une offre de santé efficace. Landriau, médecin inspecteur, directeur de la Santé à la 9<sup>ème</sup> région, tient à le rappeler au préfet le 5 Novembre : « De nombreux malades vont s'ajouter aux blessés. Il y a lieu de maintenir toutes les formations sanitaires. Je n'agis qu'en vertu de l'intérêt général et que le bruit des discordes locales ne parvient pas jusqu'à moi<sup>61</sup>. »

Dès lors, une nouvelle approche semble se mettre en place. Le 12 Novembre, Prépin, le médecin aide-major de la place de Bressuire, visite l'école de garçons. Il veut vérifier la possibilité technique de rajouter 60 lits supplémentaires aux 150 existants<sup>62</sup>. De fait, il s'agit de faire fusionner les deux hôpitaux HA 106 et HC 38. Les discussions entre le ministère de l'Instruction et le service de Santé du ministère de la Guerre vont dans ce sens. La direction de l'hôpital fusionné serait alors attribuée conjointement à Madame Cochot et Monsieur Héry. Très rapidement, ce projet va avorter. On envisage même un temps le projet d'un grand hôpital dans les écoles maternelles. Le 6 décembre, on reconnaît que l'école primaire supérieure de jeunes filles ne « sera pas rendue à sa destination finale<sup>63</sup>. » L'école, alors, est dans une situation très délicate. Hébergée un moment au théâtre municipal, elle doit trouver des locaux plus adaptés à l'enseignement. Un immeuble va être loué<sup>64</sup>. Mais l'hébergement des internes demeure encore problématique.

---

<sup>60</sup> Arch. Mun. Bressuire, 4H 17.

<sup>61</sup> Arch. Mun. Bressuire, 4H 18.

<sup>62</sup> Dufour, le directeur de l'école est mobilisé. Il est remplacé alors par Nérison.

<sup>63</sup> Arch. Mun. Bressuire, 4H 18.

<sup>64</sup> Il s'agit plus d'une maison, appelée l'immeuble Brégeon.

L'année 1915, sera l'année des batailles de procédure. Le maire se retranche derrière une convention qui aurait été signée, avant le conflit<sup>65</sup> entre la Mairie et l'Union des Femmes de France. Elle stipule l'utilisation des locaux de l'école des filles en temps de guerre. Une entente aurait donc existé entre une des sociétés de la Croix-Rouge et la municipalité. Mais René Héry semble avoir du mal à en faire la preuve. Pour lui, l'école de garçons « souffre davantage des effets de la guerre<sup>66</sup> ». Les autorités, quant à elles, concluent d'une autre manière. Dans un courrier du préfet au recteur, le 27 septembre, la position semble claire : « Si on doit libérer des écoles, que ce soit celles des filles car à l'école des garçons, la plupart des professeurs ont été mobilisés. Et les locaux de l'école des filles sont plus étroits<sup>67</sup>. » La décision semble entendue et elle replace le débat dans un contexte national. Le 5 janvier 1916, le recteur Léon Pineau, après entente avec le sous-secrétaire d'Etat du Service de santé, décide de rendre des hôpitaux à leur destination normale. L'école des filles est dans la liste.

L'année 1916 sera l'année de l'expulsion. Et celle-ci se passe mal. Dès le 6 janvier 1916, l'ordre est donné d'évacuer. Mais la directrice de l'hôpital s'oppose à la décision. Elle est suivie par une grande partie du corps des infirmières. Après un nouveau délai accordé le 3 février, c'est l'évacuation de tous les services de l'hôpital auxiliaire 106. Le matériel est transporté dans un autre local. Les portes sont fermées et on refuse de laisser entrer dans l'école le personnel hospitalier.

Le maire n'entend pas se laisser faire. Pour lui, c'est une expulsion manu militari. Immédiatement, il intente une action en justice, au tribunal civil de Bressuire<sup>68</sup>. A cette plainte, s'ajoute une assignation pour les

---

<sup>65</sup> Celle-ci aurait été signée en 1900. Elle entérinerait des accords définis en 1894.

<sup>66</sup> Bulletin des réunions des professeurs du lycée. (Archive privée). Le 7 Juillet, M. Chrétien, inspecteur d'académie, fait l'éloge funèbre de M. Pluven, tué à l'ennemi : « C'est un professeur remarquable, mort dans les conditions les plus glorieuses ». Il adresse ses condoléances à Mme Pluven. (Amédée Pluven, lieutenant du premier groupe d'aviation, né en 1889, dans le Cher, en service actif le 1<sup>er</sup> octobre 1910, citation à la division le 27 septembre 1914, croix de guerre, chevalier de la légion d'honneur, mort le 30 juin 1916, tué à l'ennemi). Le même jour, l'inspecteur d'académie rappelle la citation à l'ordre du régiment de M. David, professeur et membre du comité de patronage.

<sup>67</sup> Arch. Mun. Bressuire, 4H 18.

<sup>68</sup> Sous la forme d'une ordonnance en référé.

entrepreneurs et serruriers Luton<sup>69</sup> et Retailleau pour les travaux exécutés. La directrice de l'école est aussi visée par cette action, pour voies de fait. Le maire impose aussi des mesures vexatoires, notamment la visite quotidienne d'un huissier pendant les mois qui suivent<sup>70</sup>. Dans le même temps, les « dames infirmières, entrées en rébellion, sont invitées par le comité central de l'Union des Femmes de France à se conformer aux décisions ministérielles<sup>71</sup>. »

Le 17 juin 1916, le tribunal rend son verdict. Le maire est débouté<sup>72</sup>. Messieurs Luton et Retailleau sont mis hors de cause. L'hôpital auxiliaire 106, route de Parthenay n'existe plus. Il a fonctionné de septembre 1914 à février 1916. Les deux derniers mois sont des mois de sursis. Et l'école de jeunes filles peut enfin reprendre ses droits.

L'histoire des trois hôpitaux bressuirais ne s'arrête pas là. Elle va connaître d'autres rebondissements. Pour les responsables de l'hôpital auxiliaire 106, il n'est pas question de délaisser le terrain bressuirais. Ils vont se lancer à la recherche de terrains susceptibles d'accueillir une formation sanitaire. Les tractations pour le transfert vont être longues. Et de nombreuses pistes n'ont pas abouties. L'école Sainte-Marthe est un temps envisagée, ainsi qu'une vaste maison dans la rue Notre-Dame. Celle-ci est la propriété de M. Leclerc, professeur de chirurgie à Poitiers. Mais il ne souhaite pas en accorder la location. Même le château Seurin<sup>73</sup> semble avoir un temps retenu l'attention. Finalement, l'HA 106 va pouvoir poursuivre son activité, mais avec une capacité inférieure. Le 12 Mai 1917, lors de la répartition des lits

---

<sup>69</sup> Il exerçait alors 18 bis route de Poitiers.

<sup>70</sup> Sous prétexte de matériels disparus.

<sup>71</sup> *L'Ouest*, 4 mai 1916

<sup>72</sup> Tout au long de l'année 1916, le maire a beaucoup de mal à accepter cette situation nouvelle. Un arrêt de la Cour d'appel, en date du 25 Octobre 1916, nous en apprend un peu plus. Elle reconnaît la responsabilité du maire qui a fait le forçage à travers son conseil municipal, annule la saisie-revendication sur le mobilier, ordonne la remise des objets saisis à la disposition de madame Scrève, directrice de l'école pour une somme de 1 442 francs, condamne le maire pour préjudice envers les époux Scrève pour 150 francs. Et, enfin la directrice de l'hôpital, madame Cochet est condamnée à payer les primes de déménagement et de détérioration du matériel pour 50 francs. Il semble qu'au début de l'année 1917, cette affaire continue à animer le débat dans la ville. Arch. Mun. Bressuire, 4H25.

<sup>73</sup> La villa Sainte-Catherine.



pour le prochain contingent, l'HA 106 en obtient 30. Il sera hébergé sur les terrains de l'ancienne Caisse d'Epargne ou des baraquements avaient été construits. Il semblerait même que le logement du directeur ait été vacant après son décès en 1915<sup>74</sup>. Ironie de l'histoire : ce sont les mêmes bâtiments qui ont hébergé l'école primaire supérieure des filles lors de l'installation de l'hôpital et l'hôpital auxiliaire 106 lors de son expulsion.



**La rue de l'Hôpital longeant la Caisse d'Epargne est bordée aujourd'hui de nombreux garages. Ils ont dû accueillir la nouvelle formation sanitaire, ainsi que la maison attenante.**

*Photographies, coll. privée.*

L'hôpital auxiliaire 106 va fonctionner encore pendant de nombreux mois après cette première fermeture. Il semble avoir à sa disposition quatre grandes salles ainsi que des petites annexes, accueillant principalement les contagieux, notamment les tuberculeux. Les pathologies semblent toujours les mêmes (tuberculose, phtisie galopante, paludisme). La vie semble avoir repris son cours. Les malades sortent deux à trois fois par semaine. Le soir, ils entendent chanter les Allemands prisonniers sous les halles, avec des chœurs à quatre voix<sup>75</sup>. Tous les jeudis, les salles sont décorées par des paniers de « fleurs de Nice<sup>76</sup>. »

<sup>74</sup> CAMUS Jean, « La Caisse d'Epargne de Bressuire », Revue *Les Amis du Vieux Bressuire*, N°24, 1973, p. 22.

<sup>75</sup> « Journal d'une infirmière ». Coll. privée.

<sup>76</sup> *Idem.*

En 1917, un second ordre de fermeture touche l'hôpital auxiliaire 106. La fermeture est élargie à l'autre hôpital auxiliaire 28, celui de Notre-Dame. Les malades doivent être emmenés à l'hôpital militaire. Faut-il mettre ce fait en relation avec une baisse des offensives militaires ? Nous l'ignorons. Toutefois, l'hôpital complémentaire 38 est lui aussi bientôt mis en réserve. Il va fermer le 20 septembre 1917.

En novembre 1917, les deux hôpitaux auxiliaires vont rouvrir, accueillant les premiers gazés. Joseph Chérot, caporal au 169<sup>ème</sup> régiment d'infanterie meurt gazé à 24 ans à l'hôpital auxiliaire 106, le 30 janvier 1918. D'autres convois de gazés suivront.

En mars 1918, une transformation importante s'opère. Désormais, les deux formations sanitaires restantes ne sont plus que des hôpitaux d'étape. Et leur capacité d'accueil s'en trouve réduite. L'HA 106 n'a alors que 38 lits disponibles. Mais les blessés ne font que passer. Bressuire n'est plus qu'une étape de quelques jours, en direction du Midi de la France.

Le relevé des différents convois s'arrêtant à Bressuire est cependant instructif. Les trains sanitaires déposent leurs lots de blessés. En août 1918, ce sont 33 gazés qui vont rejoindre les hôpitaux bressuirais. Le mois suivant, on dénombre 43 arrivants, gazés<sup>77</sup> pour la plupart. Les premiers grippés font leur apparition. Sur Bressuire, on décomptera un mort de la grippe espagnole à l'hôpital auxiliaire 106, et 12 à l'HA 28.

Ces deux formations sanitaires fermeront définitivement leurs portes au mois de Décembre 1918.

En Février 1920, la préfecture de Niort prend un arrêté qui nomme Madame Cochot, ancienne directrice de l'hôpital auxiliaire 106, membre de la commission administrative de l'hôpital-hospice, en remplacement de Monsieur Julien Burcier qui a quitté Bressuire.<sup>78</sup>

---

<sup>77</sup> Le mot Ypérite est employé pour la première fois. Il est orthographié Hypérite .

<sup>78</sup> Arch. Mun. Bressuire, 4H 18.



**Tombe de la famille Cochot au cimetière de Bressuire. Cliché de l'auteur.**

La tombe au cimetière de Bressuire, à côté de celle du docteur Métayer, nous en apprend davantage. Son mari, colonel est décédé en 1913. Deux fils vont mourir dès les premiers mois du conflit. Pierre, lieutenant au 277<sup>ème</sup> régiment d'infanterie meurt le 20 août 1914, en Meurthe-et-Moselle, tué à l'ennemi. Victor, lieutenant au 5<sup>ème</sup>

régiment de tirailleurs décède de ses blessures le 1<sup>er</sup> février 1915 à l'hôpital temporaire de Zuydcoote. Il est décoré de la Légion d'honneur. Marguerite Cochot-Tadieu sera enterrée à Bressuire en 1950.

Après-guerre, il sera temps de tirer les leçons du conflit, notamment sur le plan médical. De nombreuses revues vont faire le point sur les nouveaux traitements et les nouvelles techniques à appliquer. On commence à parler de chirurgie réparatrice. Le docteur L. Lapeyre, professeur de clinique chirurgicale à l'université de Tours fait le point en 1919 sur les nouvelles techniques de greffe osseuse<sup>79</sup>. Il développe des observations sur les cas, qu'il a suivi cliniquement et radiographiquement. Un exemple retient notre attention, celui d'un soldat allemand, blessé le 30 mars 1918. Il finira sa convalescence à Bressuire à la fin de l'année 1918 (voir document page suivante), vraisemblablement au camp de prisonniers.

---

<sup>79</sup> La gazette médicale du centre, [www.applis.unis-Tours.fr/.../BIUS\\_GMC\\_110405\\_1919\\_03\\_OCR\\_PDF](http://www.applis.unis-Tours.fr/.../BIUS_GMC_110405_1919_03_OCR_PDF)

# LA GAZETTE MÉDICALE DU CENTRE

Revue Mensuelle  
 de Médecine Française et de Décentralisation Scientifique

FONDÉE ET PUBLIÉE PAR

L. DUBREUIL-CHAMBARDEL  
 Rédacteur en Chef  
 3, rue Jeanne-d'Arc, TOURS

ROUX-DELIMAL  
 Administrateur  
 209, boulevard Saint-Germain, PARIS



PIERRE-FRÉDÉRIC BRETONNEAU  
 1774-1853

**OBSERVATION II. — A...** (Wilhem), au 108<sup>e</sup> d'infanterie, Allemand, blessé, le 30 mars 1918, par balle. Pseudarthrose fibreuse humérus droit. Greffe le 21 octobre 1918. Consolidation en six semaines.

Deux esquillectomies au front. Paralysie radiale complète. Ecartement 3 centimètres. Incision externe. Mise à nu des fragments. Résection du tissu fibreux interposé. Vivement à la pince-gouge. Un seul greffon enroulé en manchon sur les fragments coaptés au davier. Consolidation rapide, complète en quatre semaines.

Evacué sur dépôt Bressuire 20 décembre 1918.

## DES GREFFES OSTÉOPÉRIOSTIQUES (Méthode de Delagenière dans les Pseudarthroses des os des membres)

Par le Docteur L. LAPEYRE

Professeur de Clinique-chirurgicale à l'école de Médecine de Tours

Les blessures de guerre ont donné lieu à un très grand nombre de pseudarthroses et l'attention des chirurgiens a été bientôt attirée d'une façon toute particulière sur une question non encore résolue avant la guerre.

Les résultats médiocres au début se sont progressivement améliorés au contact de l'expérience; les techniques anciennes d'ostéosynthèse ont été améliorées, des méthodes pour ainsi dire toutes nouvelles ont été créées.

La greffe osseuse massive peu en faveur avant 1914, quoi qu'elle possédait quelques remarquables succès parmi lesquels je puis citer une observation personnelle communiquée à la Société de chirurgie, en 1918, de substitution du péroné à la diaphyse tibiale tout entière chez un enfant, est devenue de pratique plus courante sous l'impulsion du succès obtenu par l'emploi de la technique d'Albee.

À côté d'elle, la greffe ostéopériostique dont la conception et l'exécution reviennent en entier à notre éminent collègue Delagenière (du Mans), constitue non seulement la plus neuve des méthodes employées, mais aussi, peut être la plus féconde en résultats par la généralité de son emploi, la simplicité de son exécution, la remarquable constance des succès.

Non seulement depuis sa communication à la Société de chirurgie en 1914, le Dr Delagenière a pu, sans cesse, apporter des preuves nouvelles de l'excellence de sa méthode, mais nombreux

N'envisageant que les cas suivis jusqu'au bout cliniquement et radiographiquement, je suis du moins en droit de proclamer l'extraordinaire vitalité, ou plus exactement encore, la puissance ostéogénétique du greffon taillé selon les indications mêmes de Delagenière. Cette lamelle comprenant le périoste et la couche osseuse sur une épaisseur d'une pièce de 50 centimes, la largeur de toute la face interne du tibia, la longueur désirée vit et prolifère à coup sûr en foyer aseptique, qu'elle soit employée à combler une brèche crânienne ou maxillaire, ou à réparer la pseudarthrose d'un os long. Même si le foyer n'est pas absolument étroit, si l'opération est suivie d'un peu de suppuration, le succès est encore possible: il y a bien des éliminations superficielles du greffon qui s'exfolie en quelque sorte, mais le transplant persiste à vivre, à faire de l'os et assure quand même la consolidation.

Deux observations publiées ici en sont une preuve convaincante.

Il n'en reste pas moins vrai que la sécurité du succès tient avant tout à la cicatrisation absolue et confirmée par le temps, de la blessure. Le chirurgien qui sait imposer à son blessé et à lui-même une attente suffisante est celui qui enregistrera les meilleurs résultats.

Rien n'est plus significatif que des faits (1): c'est à eux que je laisse la parole puisque les radiographies de mon excellent collaborateur, le Dr Brun (de Châtellerauld), montrent avec une

La gazette médicale du centre,

[www.applis.unis-Tours.fr/.../BIUS\\_GMC\\_110405\\_1919\\_03\\_OCR\\_PDF](http://www.applis.unis-Tours.fr/.../BIUS_GMC_110405_1919_03_OCR_PDF)

---

*Conclusion : fiche synthétique pour  
chaque hôpital*

---

**Hôpital auxiliaire N°28 Bressuire<sup>80</sup>**

Il est mis en service le 9 Septembre 1914. Le dernier malade a été admis le 29 octobre 1918. Entre ces deux dates, 1 424 blessés ou malades ont été admis. Sur le premier registre des admissions, un médecin général inspecteur précise que l'hôpital comprend 100 lits. Les premiers admis sont tous des blessés par balles ou éclats d'obus (le 10 Septembre 1914, 58 blessés sont admis, le 13, 15 blessés, le 24 ce sont 36 blessés qui arrivent.

Le nombre de jours de traitement est en général de 11 à 14 jours pour la majorité et pour les cas les plus graves de 76 à 101 jours. Pour les amputations, la durée d'hospitalisations varie de 120 à 147 jours. A partir de novembre 14, il y a peu de blessures par balles mais beaucoup de pathologie générale : fièvres, rhumatismes, sciatiques, pieds gelés. Les éclats d'obus ne concernent plus que 3 malades sur 15. Beaucoup de blessés viennent de Chalons/ Marne, Mourmelon-le-Petit, Suippes, de Soisson et du Soulier.

A partir de juin 1918, 90% des blessés souffrent d'intoxication par les gaz de combat. Le même mois, on relève beaucoup de gripes et des problèmes respiratoires. En septembre 1918, on revient à des pathologies plus générales : bronchites, entérites, courbatures fébriles...

Nulle part, ne figure de nom de médecin et encore moins le nombre des infirmières. Seul, Louis Achille Vadier, administrateur est cité.

Le registre des décès indique 11 morts :

1914 : un mort par tétanos,

1917 : deux morts par néphrite et phlébite,

1918 : huit morts par grippe, tétanos et surtout embolie pulmonaire par

gaz.<sup>81</sup>

---

<sup>80</sup> SAHMA, Limoges, B7572 B7577.

<sup>81</sup> Merci à M. Patrice Cardé.



**Hôpital complémentaire N°38 Bressuire<sup>82</sup>**

Il a été mis en place dans l'école primaire supérieure de garçons. Le médecin général inspecteur qui l'a visité, indique qu'il contient 125 lits.

Les premiers blessés arrivent le 18 novembre 1914. Les derniers admis le sont le 15 septembre 1917. Entre ces deux dates, 1 275 blessés et malades ont été admis. Les malades présentent surtout des pathologies telles que le rhumatisme articulaire aigu, endocardite, psoriasis, gastrites...

Dans les premiers jours, les Sénégalais forment un nombre important de malades. En général, les malades sont ensuite dirigés vers d'autres hôpitaux.

Le registre des décès indique huit décès :

1915 : trois morts par rougeole, anorexie et fracture du péroné infectée,

1916 : quatre morts par pneumonie, péritonite, urémie et tuberculose,

1917 : un mort par congestion pulmonaire.

**Hôpital auxiliaire N°106 Bressuire<sup>83</sup>**

Il est mis en place dans l'école primaire supérieure des filles. D'après le médecin général inspecteur, qui l'a visité le 20 août 1915, il comporte 60 lits (à cette date, il n'a vu que 9 blessés).

Les premiers blessés sont arrivés le 3 septembre 1914 et les derniers, le 10 novembre 1918.

Durant, cette période, l'hôpital a accueilli 1 069 blessés. Le registre est signé par un médecin : A. Métayer, mais celui-ci ne peut être l'ancien maire de Bressuire de 1960 à 1975. Il est né en 1906.

Le premier registre des entrées du 3 septembre 1914 au 6 août 1918 compte 890 malades. Un deuxième registre du 6 août 1918 au 10 novembre 1918 compte 178 malades.

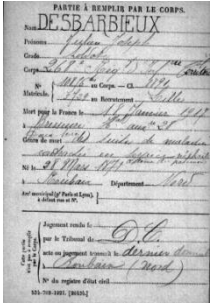
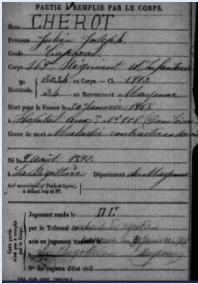
Du 3 septembre au 15 novembre, les blessés sont tous soignés pour des blessures par balles et éclats d'obus. Ces pathologies entraînent de 15 à 35 jours de soins. Après cette période, les malades présentent des pathologies de médecine courante : bronchites, pneumonies, endocardites, problèmes cardiaques, rhumatisme articulaire aigu, dépression nerveuse... qui entraînent 75 jours de soins en moyenne.

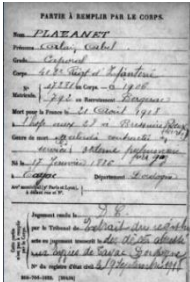
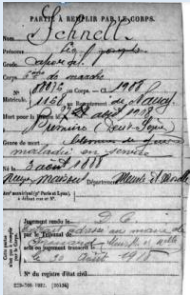
Le registre des décès note quatre morts, tous pour des problèmes pulmonaires.

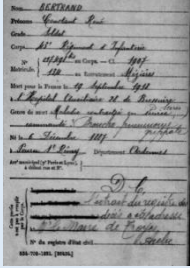



<sup>82</sup> SAHMA, Limoges B7587 à B7594.

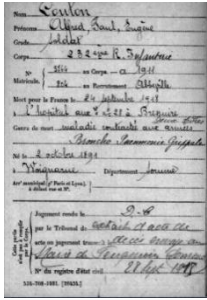
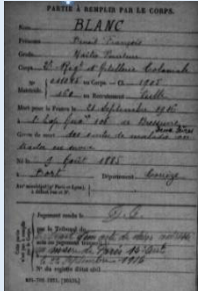
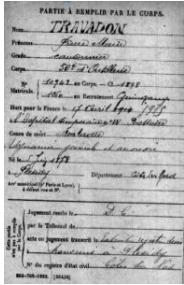
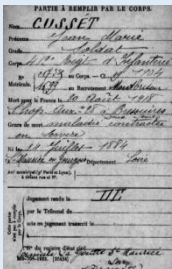
<sup>83</sup> SAHMA, Limoges B7595 à B7599.

## Liste des soldats décédés dans les hôpitaux de Bressuire


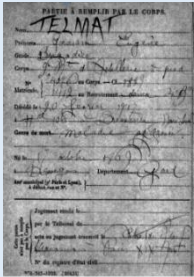
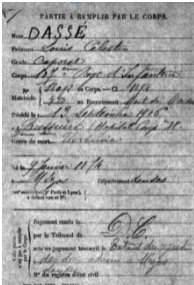
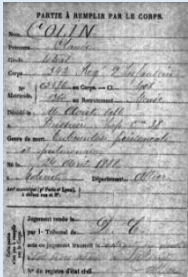
Nom et prénom du soldat	Matricule	Dates d'hospitalisation et lieu	Pathologie
<b>DESBARBIEUX Julien Joseph</b>	Soldat 268 <sup>ème</sup> régiment d'infanterie, 5 <sup>ème</sup> compagnie, matricule 3729, recrutement de Lille  	13 janvier-18 janvier 1917  HA 28	Maladie contractée en service commandé Néphrite œdème aux poumons.  Mort pour la France.
<b>CHEROT Julien Joseph</b>	Caporal 169 <sup>ème</sup> régiment infanterie, 1 <sup>ère</sup> compagnie mitrailleuse, matricule 2030.  	2 décembre 1917-30 janvier 1918 à 1 h du matin  HA106	Maladie contractée en service

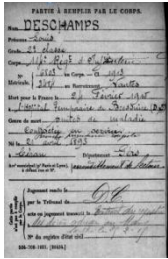

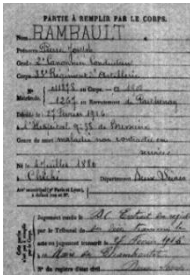
<p><b>PLAZANET</b> <b>Alain</b></p>	<p>Caporal 412<sup>ème</sup> régiment infanterie, 7<sup>ème</sup> compagnie.</p> 	<p>19 août-21août 1918</p> <p>HA 28</p>	<p>CÈdème pulmonaire aigu par gaz</p>
<p><b>SCHNELL</b> <b>Léon</b></p>	<p>Caporal 6<sup>ème</sup> régiment de tirailleurs indigènes, 10<sup>ème</sup> compagnie, matricule 04123</p> 	<p>19 août- 27août 1918</p> <p>HA28</p>	<p>Congestion pulmonaire double aggravée par le service.</p> <p>Mort pour la France.</p>
<p><b>MAZOUVE</b> <b>Désiré Auguste</b></p>	<p>2<sup>ème</sup> classe, 325<sup>ème</sup> infanterie, 17<sup>ème</sup> compagnie, matricule 0200.</p>	<p>10 septembre-15 septembre 1915.</p> <p>HA 106</p>	<p>Maladie contractée en service.</p> <p>Mort pour la France.</p>

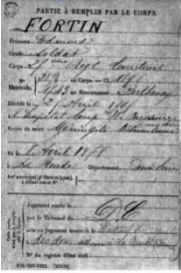
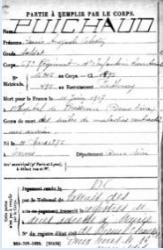
<p><b>BERTRAND Constant René</b></p>	<p>Soldat 43<sup>ème</sup> régiment infanterie, 1<sup>ère</sup> compagnie de mitrailleuses.</p> 	<p>12 septembre-19 septembre 1918</p> <p>HA28</p> 	<p>Broncho- pneumonie grippale contractée en service Mort pour la France</p>
<p><b>GUIBELIN Charles François Florin</b></p>	<p>Soldat 4<sup>ème</sup> régiment artillerie de campagne, 2<sup>ème</sup> canonnier</p> 	<p>10 septembre-20 septembre 1918</p> <p>HA28</p>	<p>Broncho- pneumonie grippale contractée en service commandé.</p>
<p><b>PARDINGON Justin Joseph</b></p>	<p>Soldat 24<sup>ème</sup> bataillon chasseurs à pied</p> 	<p>12 septembre-15 septembre 1918</p> <p>HA 28</p>	<p>Bronchite pulmonaire et anthrax contracté en service commandé Mort pour la France</p>
<p><b>COULON Alfred Paul Eugène</b></p>	<p>Soldat 232<sup>ème</sup> régiment infanterie, 19<sup>ème</sup> compagnie</p>	<p>12 septembre-24 septembre 1918</p> <p>HA28</p>	<p>Broncho- pneumonie grippale contractée en service commandé.</p>

			Mort pour la France
<b>BLANC Benoit</b>	Maitre-pointeur, 2 <sup>ème</sup> régiment artillerie coloniale 	Mort le 21 septembre 1916.  HA106	Maladie contractée en service.  Mort pour la France
<b>TRAVADON Pierre Marie</b>	Canonnier 50 <sup>ème</sup> régiment d'artillerie. 	Mort le 17 avril 1915.  H C 38	Adynamie générale et anorexie.  Mort pour la France.
<b>CUSSET Jean-Marie</b>	Soldat 412 <sup>ème</sup> régiment infanterie. 	Mort le 20 aout 1918.  HA28	Maladie contractée en service œdème pulmonaire aigu par gaz.  Mort pour la France.



<b>PAUTHE</b> <b>Baptiste</b>	Soldat au 144 <sup>ème</sup> d'infanterie. 	Mort le 15 janvier 1915.  HC38	Emphysème pulmonaire et congestion pulmonaire.  Mort pour la France.
<b>TELMAT</b> <b>Germain Eugène</b>	Brigadier au 9 <sup>ème</sup> régiment d'artillerie. 	Mort le 22 février 1917.  HA106	Maladie aggravée.  Mort pour la France.
<b>DASSE</b> <b>Louis</b>	Caporal 107 <sup>ème</sup> régiment d'infanterie. 	13 septembre 1916.  HC38.	Urémie.  Mort pour la France.
<b>COLIN</b> <b>Claude</b>	Soldat 342 <sup>ème</sup> d'infanterie. 	Mort le 16 août 1916.  HC 38	Tuberculose péritonéale et pulmonaire.  Mort pour la France.

<p><b>DESCHAMPS</b> Louis</p>	<p>2<sup>nd</sup>e classe 114<sup>ème</sup> régiment d'infanterie</p> 	<p>Mort le 24 février 1915.</p> <p>HC 38</p>	<p>Broncho- pneumonie et rougeole.</p> <p>Mort pour la France.</p>
<p><b>MAGLOIRE</b> Oger</p>	<p>416<sup>ème</sup> régiment d'artillerie lourde, 8<sup>ème</sup> batterie, maitre-pointeur</p> 	<p>Mort le 11 septembre 1918.</p> <p>HA 28</p>	<p>Mort d'une broncho- pneumonie</p>
<p><b>RAMBAULT</b> Pierre</p>	<p>Canonnier</p> 	<p>Mort le 27 février 1916.</p> <p>HC 38</p>	<p>Maladie non contractée en service.</p>
<p><b>BLANCHARD</b> François</p>	<p>17<sup>ème</sup> régiment territorial d'infanterie, 1<sup>ère</sup> compagnie mitrailleuses, matricule 14306.</p>	<p>Mort le 23 janvier 1917 à 23h30.</p> <p>HA 28</p>	<p>Maladie contractée en service</p>

<p><b>FORTIN</b></p>	<p>27<sup>ème</sup> régiment territorial.</p> 	<p>Mort le 25 avril 1915.</p> <p>HC 38</p>	<p>Méningite tuberculeuse.</p> <p>Mort pour la France.</p>
<p><b>PUICHAUD</b> <b>Louis Auguste</b></p>	<p>Soldat 67<sup>ème</sup> régiment d'infanterie territoriale</p> 	<p>11 – 14 juin 1917 Hôpital civil. Né à Terves.</p>	<p>Méningite purulente.</p> <p>Mort pour la France.</p>

